



HAL
open science

Quand l'argent était d'or : paroles de Gaulois

Jean-Marie Pailler

► **To cite this version:**

Jean-Marie Pailler. Quand l'argent était d'or : paroles de Gaulois. Gallia - Archéologie de la France antique, 2006, 63, pp.211-241. 10.3406/galia.2006.3296 . hal-01908254

HAL Id: hal-01908254

<https://hal.science/hal-01908254>

Submitted on 8 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

QUAND L'ARGENT ÉTAIT D'OR. PAROLES DE GAULOIS

Jean-Marie PAILLER*

« Il n'y a pratiquement pas de gisement d'argent sur la terre de Gaule,
mais de l'or en abondance que les habitants ramassent... »
(Diodore de Sicile, V, 27, 1, d'après Posidonios).

à Claude Domergue et Béatrice Cauuet, chercheurs d'or.

Mots-clés. Arganton, argent, Argenton, Argentré, Gaule, langue gauloise, Mars Mullo, mines d'or, orpillage, toponymie.

Résumé. Cet article est né d'un étonnement : les Gaulois, si évidemment chercheurs et producteurs d'or, n'auraient pas possédé, dit-on, de mot spécifique pour désigner ce métal... Un examen des attestations toponymiques en Argant- sur le sol de la Gaule amène à conclure que les noms formés sur ce radical, essentiellement Argantomagos et Argantorate – les plus connus sont Argenton-sur-Creuse et Strasbourg – désignaient des lieux de commercialisation et éventuellement de traitement non pas de l'argent, mais de l'or.

Les premiers correspondaient à la diffusion sur des « marchés de plaine » de l'or extrait en roche, les seconds étant associés aux produits de l'orpillage. Des comparaisons avec des données antérieures, tant en Espagne qu'en Italie du Nord, voire en Asie Mineure (Galatie), indiquent que le nom celtique ancien de l'or était bien formé sur la racine indo-européenne *arg-, élargie en *arg(ant)-, au sens de « (métal) brillant ». Des traces de la même tradition se retrouvent dans des noms de magistratures gauloises à l'époque de César, moment où la dualité latine aurum-argentum commence à se superposer aux anciennes désignations.

Key-words. Arganton, silver, Argenton, Argentré, Gaul, Gaulish language, Mars Mullo, gold mines, gold washing, toponymy.

Abstract. This paper was formed from an astonishment: the Gauls, gold diggers and producers, would not have a specific term to design this metal, as one says... But the analysis of toponymic evidence in Argant- in the Gallic territory shows that words formed on this radical, especially Argantomagos and Argantorate – the best known being Argenton-sur-Creuse and Strasbourg – designed trade and possibly processing centres, not of silver but of gold. The first ones could correspond to the diffusion of extracted gold in lowland markets, the second ones being related to metal washing products. Comparisons with previous data, in northern Italy as in Spain, or even in Asia Minor (Galatia), show that the ancient Celtic name of gold was really formed on the Indo-European root *arg-, widened in *arg(ant)-, meaning shiny metal. Signs of similar traditions are found in Gallic magistracy names under Caesarean times, when the Latin duality aurum-argentum begins to be superimposed upon old designations.

Translation: Isabelle FAUDUET

Schlagwörter. Arganton, Silber, Argenton, Argentré, Gallien, gallische Sprache, Mars Mullo, Goldminen, Goldwaschen, Toponymie.

Zusammenfassung. Der Beitrag geht auf den erstaunlichen Befund zurück, daß die Gallier, wiewohl bekanntermaßen Goldsucher und -hersteller, kein spezifisches Wort zur Bezeichnung dieses Metalls besessen hätten. Die Durchsicht der auf dem Boden Galliens belegten Toponyme mit Argant- führt zu dem Schluß, daß die mit dieser Wurzel gebildeten Namen, d. h. hauptsächlich die Argantomagos- und die Argantorate-Orte (die bekanntesten darunter Argenton-sur-Creuse und Straßburg), die Plätze des Handels mit und eventuell der Verarbeitung von Gold, und nicht von Silber, bezeichnen. Danach würden erstere mit dem Vertrieb des Berggoldes in Märkten des Flachlands in Verbindung stehen, letztere dagegen mit den Erzeugnissen der Goldwäscherei zusammenhängen. Vergleiche mit älteren Belegen aus Spanien, Norditalien oder auch Kleinasien (Galatien) lassen erkennen, daß das ursprüngliche keltische Wort für Gold wohl aus der indoeuropäischen Wurzel *arg- (erweitert zu *arg(ant)- mit der Bedeutung „glänzendes (Metall)“ gebildet war. Spuren der

* UMR 5608 du CNRS, Unité toulousaine d'archéologie et d'histoire (UTAH), Maison de la recherche, Université de Toulouse-Le Mirail, 5 allées Antonio-Machado, F-31058 Toulouse Cedex 9. Courriel : pailler@univ-tlse2.fr

gleichen Überlieferung finden sich in Ämterbezeichnungen der gallischen Magistratur zur Zeit Caesars, zu einem Zeitpunkt, an dem die lateinische Dualität aurum-argentum beginnt, die alten Bezeichnungen zu überschichten.

Übersetzung: Stefan WIRTH

OBJECTIFS, MÉTHODE ET LIMITES DE L'ÉTUDE

Certaines des propositions qui vont suivre risquent de surprendre, voire de choquer, en dérangeant des certitudes d'évidence apparente. Comment douter, par exemple, que les Gaulois aient distingué l'or de l'argent? Comment imaginer qu'ils n'aient pas eu de mot spécifique pour désigner ce dernier métal, que certains d'entre eux ont si bien su exploiter, et qui leur a fourni bon nombre de leurs monnaies? Est-il concevable que le vocable gaulois *arganton* ait eu un sens complètement différent du latin *argentum*, né de la même étymologie? Ce propos liminaire a pour objet de dissiper les malentendus qui pourraient naître à la lecture de la thèse soutenue, en précisant d'emblée celle-ci avant d'explicitier les moyens de l'enquête et les objectifs, mais aussi les limites du propos qu'elle se fixe.

Cette thèse repose sur un constat. Les toponymes français d'origine celtique¹ formés sur le radical *argant-* (latinisé en *argent-*), c'est-à-dire, pour l'essentiel, ceux qui dérivent d'*Argentomagos* d'une part, d'**Argantorate* d'autre part², correspondent à des lieux marqués, sous des formes diverses, par l'exploitation de l'or à l'époque antérieure à la conquête romaine. Dans la première catégorie (*-magos*) se rangent des sites de « marchés de plaine », situés à quelque distance, et comme en contrebas, de lieux d'extraction de l'or en roche ; la seconde (*-rate*) est celle des secteurs de ramassage de l'or alluvionnaire, c'est-à-dire de l'orpaillage. Le corollaire de la thèse est que les Gaulois n'avaient pas de terme propre pour désigner l'argent. Le mot *arga(n)ton* a d'abord, et longuement, désigné l'or puis, peut-être, avec le temps et en certains lieux, l'ensemble des métaux précieux,

1. Insistons bien : uniquement ceux dont l'origine celtique, gauloise, est assurée. Étant donné la ressemblance entre le mot gaulois *arganton* et le mot latin *argentum*, ne seront retenus que les vocables composés dont le second élément est clairement gaulois : *-magos*, *-rate*, *-dubron*, *uari(n)a*. Ce parti a sans doute pour conséquence de faire négliger (à l'exception, dûment justifiée, de l'espagnol *Arganza*) des toponymes significatifs dans la série « argent », « argens », « argence », etc., mais la démarche a paru s'en trouver clarifiée.

2. Trois « Argenton » au moins (Indre, Sarthe, Deux-Sèvres) et un « Argentan » (Orne), deux « Argentré » actuels (Ille-et-Vilaine, Mayenne) et l'ancêtre gallo-latin de Strasbourg (Bas-Rhin), *Argentorate/Argentoratium*, ainsi, peut-être, qu'*Argentouaria* (Biesheim, Haut-Rhin).

or et argent, avant que ne s'impose le diptyque latin *aurum-argentum*. D'autres conséquences et implications de cette thèse seront développées plus loin.

La méthode suivie confronte les observations archéologiques et géographiques relevées site par site, entre elles et avec la déclaration de Diodore de Sicile (suivant Posidonios) citée en épigraphe : au début du I^{er} s. av. J.-C. en tout cas, les Gaulois auraient à peu près ignoré l'argent, mais connu et exploité abondamment l'or. Les cartes (fig. 1 et 2), qui se fondent sur des documents établis par C. Domergue pour le I^{er} millénaire av. J.-C.³, paraissent d'emblée confirmer ces dires : les traces d'exploitation de l'or y sont nombreuses et dispersées, celles de l'argent réduites au seul secteur des Cévennes⁴. Cette méthode prend acte et cherche à tirer parti des progrès accomplis ces dernières années d'une part sur le plan archéologique, d'autre part en matière d'élucidation des mots, et particulièrement des toponymes, gaulois ou d'origine gauloise. Dans plusieurs cas, nous envisagerons d'abord les implications de la traduction reçue d'*arganton* par « argent », qui seront ensuite comparées en termes de vraisemblance et de cohérence avec celles d'une interprétation du même terme employé pour signifier l'or. Élargie à deux régions celtiques situées hors de France, la Gaule cisalpine et la Celtibérie, l'enquête vérifiera les conclusions tirées de cette comparaison, en même temps qu'elle en situera mieux les limites chronologiques et géographiques. Le mot *arganton* qu'a dû commenter Posidonios, et qui a engendré les toponymes susmentionnés, est hérité d'une époque gauloise ancienne et d'un ensemble linguistique celtique commun. C'est sans doute ce qui explique, d'une part, que la signification de ces noms de lieux se soit perdue dès l'époque gallo-romaine, d'autre part, qu'ils

3. Voir Domergue, 2004, p. 130-134. Un seul ajout a été opéré, dans la carte concernant l'or : celui des productions, certainement importantes, de l'orpaillage rhénan.

4. Chez les Rutènes. Bien entendu, les siècles suivants, à partir du Moyen Âge, ont connu des cas d'exploitation d'argent (et de plomb) en France en plusieurs autres points du territoire français – une donnée encore élargie par les études modernes de géologie et gîtologie minières (BRGM, etc.). On ne s'occupe dans ce qui suit que des traces probantes d'activité antique, qu'elles soient archéologiques, toponymiques ou textuelles.

soient dans leur majorité ⁵ absents de la partie méridionale de la Gaule – disons au sud d'Argenton-sur-Creuse –, une région celtisée plus tard, latinisée plus tôt (après avoir été partiellement hellénisée, voire « ibérisée ») que la partie septentrionale.

Les limites du présent propos ressortent de ce qui vient d'être dit. On n'entend pas ici faire des Gaulois des daltoniens des métaux précieux. On ne généralisera ni dans le temps ni dans l'espace. On ne prétendra évidemment pas, bien au contraire, que tout toponyme en « argent » présent sur le sol de France, en particulier au sud, cache « de l'or » : bon nombre d'entre eux dérivent du latin *argentum*. Mais on tentera de restituer une durée, une longue durée gauloise pendant laquelle le vocable *arganton* n'a pas servi (du moins principalement) à désigner ce que nous appelons « argent ». En toute conscience des limites de cette thèse, il conviendra cependant d'en envisager les conséquences, qui ne sont ni simples ni négligeables, en termes de résultats et surtout d'orientations de recherches futures. On esquissera enfin une mise en place de ces données dans un ensemble plus large. Le recours aux récentes hypothèses formulées à propos du mot **cassi-*, l'observation des noms de peuples et des toponymes pouvant en dériver, ainsi que des « magistratures des métaux » (*arcantodann-*, *casidann-*, sans doute *platioldann-*) marqueront les jalons d'une autre recherche, complémentaire et actuellement en cours, portant essentiellement sur l'étain.

Avant cela, mettons entre parenthèses les conclusions entrevues et, à la suite de quelques considérations linguistiques comparatives, entreprenons en toute naïveté retrouvée un « tour de Gaule » des toponymes en *argan-*.

DES NOMS, DES LIEUX ET DES MÉTAUX

La France est riche en noms de lieux qui gardent la trace d'un intérêt ou d'une activité – de quelque nature qu'aient été l'un et l'autre – touchant les métaux, leur extraction, leur transformation et, éventuellement, leur commerce. Pour l'essentiel, et comme il est normal, ces vocables transmis pendant le Moyen Âge et l'époque moderne sont d'origine latine. On peut les symboliser par les trois noms de Laurière, Ferrières, l'Argentière, des noms emblématiques de secteurs où furent jadis exploités, et parfois encore, respectivement l'or, le fer et l'argent.

5. Une exception significative, cependant : **Argantodubron*, « l'Argent-double », voir *infra*, p. 228, et ici même, fig. 1.

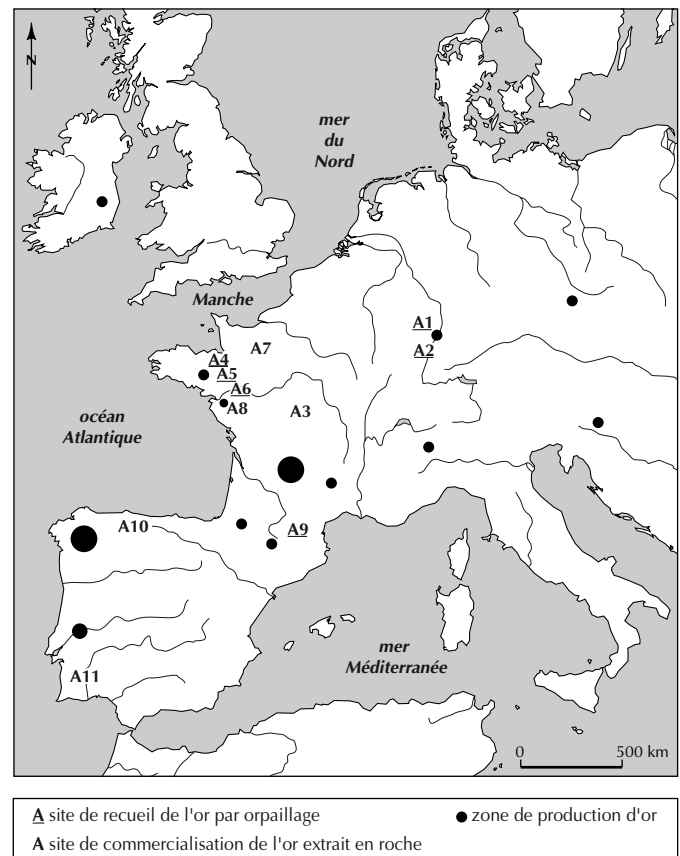


Fig. 1 – Les sites de « l'arganton » : A1, Argenterate/Strasbourg (Bas-Rhin) ; A2, Argentovaria/Biesheim (Haut-Rhin) ; A3, Argantomagos/Argenton-sur-Creuse (Indre) ; A4, Argenterate/Argentré-du-Plessis (Ille-et-Vilaine) ; A5, Argenterate/Argentré (Mayenne) ; A6, Argenton à Allonnes (Sarthe) ; A7, Argantomagos/Argentan (Orne) ; A8, Argenton-Château et Argenton-l'Église (Deux-Sèvres) ; A9, Argantodubron/Argentdouble « la rivière d'or » (Aude) ; A10, río Arganza (Espagne) ; A11, río Tinto (Espagne) (d'après C. Domergue, 2004, p. 133).

Sachant toutefois par les textes anciens, confirmés avec éclat par de récentes explorations archéologiques, que plusieurs de ces métaux, auxquels il faut ajouter au moins l'étain et le cuivre (restés, eux, sans répondants latins dans la toponymie), ont fait l'objet d'une exploitation intense dès l'époque préromaine, il est permis de se demander si ces travaux ont laissé une trace celtique, gauloise, dans la désignation des lieux concernés. Avant de « creuser » cette question en terrain gaulois, un bref voyage est nécessaire au pays des racines verbales dans les langues anciennes de l'Occident. L'objectif de cette revue sommaire sera de situer l'arrière-plan, de planter le décor sur le fond duquel émerge le problème localisé que nous nous posons.

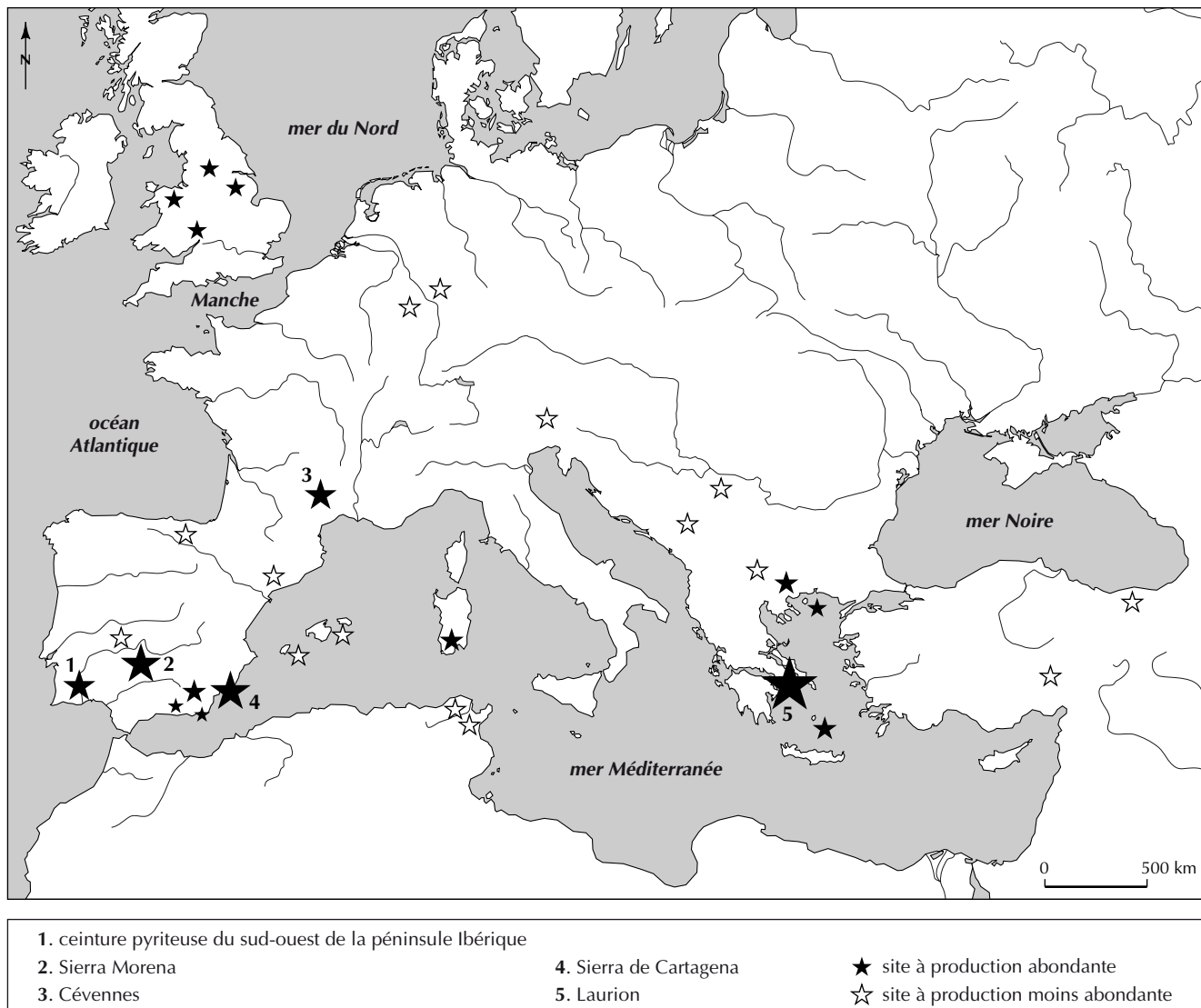


Fig. 2 – Argent et plomb argentifère en Europe protohistorique et antique (d'après C. Domergue, 2004, p. 131).

Pour dire l'argent, qu'ils ont exploité très tôt, puis longuement et magistralement au Laurion, les Grecs ont eu recours au radical indo-européen *arg-, qui évoque un matériau brillant (*arguros*). L'or était pour eux un produit étranger ; ils ont emprunté son nom, *chrusos*, à la racine sémitique du phénicien *hrs-* à quoi correspondent en akkadien *hurasu*, en ougaritien *hrs*, en hébreu *hāruts*, tandis que l'araméen *hara* signifie « jaune ». L'emprunt s'est fait en grec à une très haute époque, puisqu'il est attesté dans le linéaire B de Mycènes : *kurusowoko* = *chrusourgos*, « orfèvre ». L'étain, enfin, s'appelle chez les Grecs « cassitérite », d'un mot que l'on croit emprunté, et dont l'origine

est restée inexpliquée jusqu'à tout récemment. La langue latine, de son côté, possède, pour l'argent, le mot *argentum*, de même provenance étymologique qu'*arguros*. L'or se dit *aurum* : c'est là un mot qui, sans être exclusivement italique (voir ci-dessous), n'admet aucun parallèle dans l'univers linguistique indo-iranien – ou germanique, à l'exception de vieux-prussien *ausis*. Le mot latin *stannum*, « étain », à suivre un bref exposé de Pline l'Ancien, pourrait avoir été emprunté au gaulois, mais il manque une attestation directe. Les mots germaniques pour l'or, quant à eux (gothique *gulþ*, vieil-islandais *gull*, allemand *Geld*, *Gold*, anglais *gold* ; cf. vieux-slave *zlato*, russe *zóloto* ; sanscrit

híranyam, avestique *zaranya*), dérivent de **ghel-*, « brillant », « jaune, (bleu)-vert »⁶. Le grec *molubdos*, « le plomb », a pour parallèle le latin *plumbum*, l'un et l'autre se rattachant à la racine **mlub-*, inconnue des autres langues indo-européennes anciennes. Aucun nom gaulois du plomb n'est connu⁷. D'une manière générale, et les spécialistes d'étymologie des langues anciennes n'ont cessé de le constater, la provenance des mots désignant les métaux reste souvent problématique, et réserve plus d'une fois des surprises.

Ces considérations générales doivent être gardées à l'esprit au moment d'aborder les toponymes composés gaulois qui font une place à l'*arganton*. Bon nombre de villes et de bourgades françaises et belges portent en effet un nom qui rappelle qu'à l'époque où la Gaule est devenue romaine, leur site entretenait une relation privilégiée avec le métal que les Gaulois appelaient *arganton*. Au côté des plus connues de ces localités, Argenton-sur-Creuse (*Argentomagus*)⁸, Argentan dans l'Orne (même origine), Argenteuil dans la banlieue parisienne (*Argentoialon*), mais aussi Argenteau en Wallonie⁹, Argentré en Mayenne et en Ille-et-Vilaine, d'autres cités ont perdu la mémoire de leur nom d'origine, parmi lesquelles *Argentorate* (en latin *Argentoratum*) devenue Strasbourg¹⁰. Il manque une étude moderne globale et comparative de ces dénominations. D'un côté le « marché de l'*arganton* » (ou « la [cité de] plaine de l'*arganton* », le « champ de l'*arganton* »),

6. À cette racine très fertile (cf. sanscrit *hári*, av. *zairi*, « blond », « fauve ») se rattachent aussi bien les mots qui désignent la bile (en grec *cholos*, en latin *fel*, en français fiel), le chlore et sa verdure, que des vocables comme l'anglais *yellow*, « jaune », *glad*, « rayonnant de contentement », l'allemand *glatt*, « lisse », *Glanz*, « éclat », etc. ; le latin *glaesum*, « ambre », dérive du germanique. En gaulois, une glose de Pline (*Histoire naturelle*, XXII, 2) nous apprend que *glastum* (**glaston*, **glasson*) signifiait « pastel » ; le toponyme de Bretagne *Glastonia* (Glastonbury) a été glosé *Urbs Vitrea*. Rien ne nous oriente vers l'or, et encore moins les dérivés plus tardifs du celtique insulaire, qui évoquent tous diverses facettes du « bleu » (Delamarre, 2001, p. 152). On reviendra plus loin sur l'appellation de l'or dans ces langues.

7. Le fait est d'autant plus à retenir que plomb et argent étaient pour les Anciens minéralogiquement inséparables.

8. En fait, *Argentomago(s)*, selon la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, qui utilisent le vocalisme *-a-* et la désinence *-os* du gaulois.

9. À propos de ce « ban » de Wallonie, dans l'arrondissement de Liège (orthographe wallonne officielle : Årdjètê), fusionné avec Visé, A. Carnoy indique : « Il y a beaucoup de dérivés, tant du latin *argentum* que du celté *arganto-*, de même sens. Ils indiquent soit des ruisseaux clairs, soit des mines d'argent (?). *Argenteau* est peut-être une francisation d'un ancien **arganto-ialo-*, « champ argenté, terre blanche (?) (voy. *Argenton*) » (Carnoy, 1948, p. 23 ; merci à C. Bonnet pour cette référence, et pour la recherche qui l'a précédée). Les hésitations perceptibles dans cette présentation sont de celles que nous retrouverons.

10. En revanche, Argentré-du-Plessis (Ille-et-Vilaine) et Argentré (Mayenne) gardent la trace d'un antique *Argentorate*, à ce jour inexécuté.

de l'autre « le bourg fortifié », « le fort, l'enclos de l'*arganton* »¹¹ : les deux exemples d'*Argentomagos* et d'*Argentorate*, du fait de l'importance respective des deux sites, ne peuvent que susciter la curiosité quant au choix qui fut fait de cette première appellation.

Trois types d'explication¹² se présentent. On vient d'éliminer implicitement la première, en retenant, par approximation préliminaire, la traduction du premier terme du composé par un mot désignant un métal brillant (par hypothèse, l'argent). La racine du mot qui désigne l'argent dans plusieurs langues indo-européennes évoquait en effet, à l'origine, l'aspect brillant, voire le « blanc brillant » qui caractérise notamment ce métal. N'était-il donc pas possible de songer à des « terres blanches » ou à une « cité blanche », pour traduire les toponymes qui nous intéressent ? Cette hypothèse doit être écartée pour trois raisons : les localités considérées, bien différentes les unes des autres, ne partagent apparemment aucune « blancheur » particulière susceptible de les identifier. En second lieu, en Gaule, les « pays blancs », qui ne manquent pas, se signalent par des toponymes formés sur *uindo-* (*Uindobriga*, Vendevre, *Uindobona*, Vienne, *Uindoialon*, Vendeuil, etc.)¹³. Enfin, en gaulois (*arganton*) comme en latin (*argentum*) ou en grec (*arguros*), à la différence du tokharien par exemple, les mots ainsi formés désignent spécifiquement un métal, et ne semblent pas avoir conservé la mémoire d'une signification première plus large et plus vague. Quant aux emplois du type « une chevelure argentée », « une rivière argentée », attestés en latin et en grec¹⁴, ils ne s'entendent dans ces

11. Et, dit-on, pour Argenteuil, « le lieu [défriché], la clairière de l'argent ». On laissera de côté dans ce qui suit ces toponymes en *-ialon*, qui sont à l'origine des noms de lieux français se terminant par *-euil*, *-eul*, *-ueil*, *-uéjols*, etc., dans la mesure où il semble que cette suffixation gauloise, avec le sens général de « lieu, village », soit d'époque antique tardive (Delamarre, 2001, p. 156-157).

12. Voire quatre, si ce n'est cinq (ou six ?). On ne saurait ni prendre au sérieux, ni passer sous silence – tant de tels propos recueillent généralement d'audience – l'affirmation réellement savoureuse d'un site web dédié à la « France pittoresque » et à ses « anecdotes », selon laquelle le radical *argant-* serait à décomposer en *ar-gans/t*. *Gans* signifiant « oie » en allemand, tous les sites concernés (faut-il les dire « portés-sur-l'oie » ?) se seraient jadis consacrés à l'élevage de ces volatiles. Un mystérieux Gaulois *Argentius*, selon d'autres, aurait donné son nom à bien des villes et sites de la Gaule. Ou encore (voir *infra*, p. 216), les sites en *Argant-*, *Argent-* devraient leur nom à la proximité d'une rivière « argentée ».

13. Voir Delamarre, 2001, p. 269. On retiendra les formules du vieil-irlandais : *Magh Findargat*, « plaine d'argent blanc » et *Magh Argetnel*, de sens voisin, comme autre preuve, celle-ci située « en aval », de la valeur certes prégnante, mais là encore métaphorique, de l'association argent-blancher dans le monde celtique.

14. Ainsi qu'en espagnol colonial : voir le « río de la Plata », et par suite l'« Argentina ».

deux langues que métaphoriquement, et par rapport à un sens premier et fondamental: « l'argent ». En ce qui concerne le gaulois, la traduction spontanée, et courante, du vocable antique par « argenté » est porteuse de pré-supposés redoutables¹⁵. On verra plus loin que la vulgate selon laquelle les noms de rivières de la Gaule en *argent-*, *argent-*, restituent l'impression visuelle et poétique rendue par l'adjectif « argenté » – ou plus simplement la « blancheur » (voir ci-dessus) – est due à la traduction implicite de ce thème verbal par « argent ». Aucun cours d'eau, en effet, ne charriant de paillettes d'argent, il fallait trouver pour les expressions du type « rivière de l'*arganton* » une explication moins matérielle. Gageons que si le premier élément du composé avait évoqué explicitement et immédiatement « l'or », nul n'aurait songé à des « rivières dorées », mais à une forme de *río de oro*...

« L'argent », donc et malgré tout – si l'on retient, à titre de commodité provisoire, et pour tester ce qui n'est plus qu'une hypothèse, cette traduction d'*arganton*, qui devra plus loin être mise en question. Mais quel « argent » ? Faut-il entendre par là le minerai (le « plomb argentifère »), ou le métal obtenu par l'opération métallurgique dénommée coupellation, ou encore l'argent transformé en monnaie ? Autrement dit, les toponymes *Argantomagos*, *Argentorate* – s'il faut bien traiter ces deux cités et quelques autres de la même façon¹⁶ – font-ils allusion à une présence abondante de minerai à proximité immédiate, à la relation entretenue par ces villes (commerce, contrôle...) avec l'exploitation minière et métallurgique ainsi que le commerce de « l'argent », ou encore à la place particulièrement importante qu'y auraient prise des frappes de pièces de ce métal ? La simple évocation de ces trois hypothèses divergentes donne à comprendre qu'aucune explication d'ensemble ne se soit imposée, ou même n'ait été véritablement entreprise. Il est très probable que la première soit à éliminer, par faute d'aucune indication en ce sens. Il faudrait donc vérifier sur le terrain le degré de vraisemblance de la deuxième solution, et de son lien éventuel avec la troisième.

D'évidence, la principale piste à explorer consiste dans la prospection et la fouille archéologiques. Seule cette démarche pourrait apparaître, dans son principe, susceptible de révéler, pour s'en tenir à un seul exemple, une exploitation importante de l'argent chez les Bituriges – fort peu probable d'un point de vue minéralogique, et

dont on ne possède aucune attestation archéologique ou textuelle – ou à proximité de leur territoire (on pense naturellement, malgré la distance, à Melle)¹⁷, et donc de nourrir l'hypothèse d'un passage, voire d'un contrôle des produits métalliques par « le marché de l'argent » qu'aurait été *Argantomagos* (fig. 1, A3) Pour l'heure, la ville et sa région sont connues pour avoir été au cœur d'une métallurgie du fer très importante, aujourd'hui bien étudiée¹⁸. L'omniprésence du fer devait là, littéralement, sauter aux yeux dès l'Antiquité. Le nom choisi n'est pourtant pas du type (celtique) **Isarnomagus* ou (latin) **Ferrariomagus*, le « marché (ou la plaine) du fer ». La préférence pour *Argent-*, quelle que soit la réalité précise de l'activité « métallifère » concernée¹⁹, traduit probablement la valorisation d'un métal noble, brillant, à vocation notamment monétaire. Cas particulier d'une situation plus générale : nous le savons bien, les productions métalliques n'ont pour ainsi dire pas retenu l'attention des auteurs anciens. Le fer n'a donc, sauf exception, laissé de trace qu'archéologique et parfois toponymique²⁰. Les métaux plus « nobles », plus susceptibles aussi de transport à longue distance, pourraient, au moins en Gaule et dans le monde de tradition celtique, avoir connu un sort un peu plus enviable. C'est cette vision des choses que va permettre de vérifier, tout en l'infléchissant par une réinterprétation du mot *arganton*, une première focalisation du point de vue.

DES « VILLES DE L'ARGANTON » AUX « CITÉS DE L'OR »

Argantomagos, *Argentorate*. La comparaison met en lumière des ressemblances évidentes, mais qui présentent cette particularité de compliquer l'interprétation au lieu de la simplifier. Récapitulons, en essayant dans chaque cas

17. Melle, dans les Deux-Sèvres, sur le territoire des Pictons. Les récents travaux de F. Téreygeol, en particulier sa thèse (université Paris 1, 2001), ont éclairé l'ampleur de cette activité à l'époque carolingienne (Téreygeol, 1999, 2000, 2002, 2003). Vue d'ensemble, antérieure à ces recherches, mais prudente et documentée, dans Hiernard, Simon-Hiernard, 1996, p. 200-205: l'exploitation gallo-romaine est certaine, elle a de possibles antécédents protohistoriques. Le vrai nom ancien de Melle, attesté à l'époque mérovingienne, serait *Medolum* et non, comme on le croit souvent, *Metallum*.

18. Voir pour l'essentiel les travaux de F. Dumasy et de N. Dieudonné-Glad. Un bilan dans Dumasy, 1999 ; plus spécifiquement, dans Dieudonné-Glad, 1995 et 2000.

19. Ou plus largement d'une activité concernant les métaux précieux, argent et or (voir *infra*, p. 217 et p. 227-229).

20. Delamarre, 2001, p. 162, mentionne les toponymes Izernore (Ain), Tournissan, de *Torn Issarnum* (Aude), Izernay (Indre-et-Loire), Yzernay (Maine-et-Loire), ainsi que tous les noms et mots bretons en -hervé.

15. Elle est en fait doublement erronée: 1) le mot désigne bien un métal 2) et non l'argent, mais l'or.

16. Le cas alsacien, riche et complexe, est le plus difficile, dans l'état actuel des données archéologiques (voir *infra*, p. 217-218 et p. 220).

de vérifier en premier lieu si et à quel prix peut être sauvée l'équation *arganton* = argent.

Similitudes: la formation des deux noms est identique, mis à part la divergence concernant l'élément final entre *-magos*, « plaine, marché », et *-rate*, « site fortifié, enclos », mis à part également l'écart qui sépare un vocalisme gaulois en *-a-* (Argenton) d'un vocalisme latin en *-e-* (Strasbourg), un écart qui peut être porteur de signification chronologique pour la fondation respective des deux villes – sauf si le nom latin dérive d'un celtique *Argentorate*, comme la finale du mot le laisse à penser²¹, ainsi que l'existence chez les Médiomatriques, le peuple local, d'un magistrat *arcantodann(os)*²². L'une et l'autre localités se présentent ainsi comme des « cités de l'*arganton* ». L'une et l'autre sont bien attestées dès l'époque préromaine²³. L'une et l'autre occupent une place propice à un rôle de relais, de marché de plaine (*magos*) ou d'enclos fortifié (*rate*) « de frontière »²⁴ en bordure de la cité à laquelle elles appartiennent. L'une et l'autre, enfin, paraissent avoir été étroitement associées à d'importantes activités touchant l'exploitation des métaux.

Similitudes non exemptes de difficultés: le métal extrait et traité de manière certaine, dans les deux cas, aux environs immédiats de nos villes, est massivement le fer. Comment concilier cette dominante sidérurgique avec la formation d'un nom en *arga/ento-*, si l'on entend par là l'argent? N'est-il pas possible, après tout, que le sens du mot celtique ou latin ait été élargi pour désigner l'ensemble des occupations ayant trait au métal, quel qu'il fût? La solution serait d'une simplicité séduisante, mais après l'avoir envisagée, je crois qu'il faut y renoncer, pour trois raisons:

21. La première attestation du mot, sous sa forme partiellement latinisée (*Argentorate*) est épigraphique, et date de 74 apr. J.-C. (Ptolémée, *Géographie*, II, 9); les textes du IV^e s. mentionnent *Argentoratum*: la finale est assimilée, non le suffixe gaulois resté reconnaissable. L'hypothèse d'un original gaulois **Argentorate* paraît peu contestable.

22. Voir *infra*, p. 220 et p. 229-231.

23. *Argentomagos*: *oppidum* antérieur à l'établissement romain, proche d'un croisement de routes et en bordure de la Creuse, en un point propice aux transbordements (Coulon, Holmgren, 1992, p. 67-69). *Argentorate*: considérations analogues de A.-M. Adam dans *CAG* 67/2, 2002, p. 61-64; cet auteur, toutefois, prenant le contre-pied des assertions de J.-J. Hatt, se refuse à voir dans le site protohistorique de Strasbourg une « bourgade commerçante et prospère ». A.-M. Adam fait remarquer que le nom d'*Argentorate*, étant donné son vocalisme, est romain, et non gaulois, mais n'avance pas plus d'explication de cette appellation qu'il n'en est proposé ailleurs pour *Argentomagos*. Nous sommes visiblement en présence de questions ouvertes, plus encore à Strasbourg qu'à Argenton.

24. Sur cette notion, voir *infra*, p. 228; Linckenheld, 1936.

- de manière très claire, le gaulois, comme le latin, réserve des appellations différentes aux différents métaux²⁵; comment pourrait donc s'expliquer un tel choix généralisant au profit de « l'argent »?

- en Gaule, plus précisément, et comme nous le verrons, des formules consacrées établissaient, pour les noms de sites comme de magistratures, une distinction expresse entre le domaine de « l'*arganton* » et celui de « l'étain », *cassi-*; au nom de quoi cette distinction affichée aurait-elle disparu simultanément dans la désignation des deux sites caractéristiques qui nous intéressent?

- si l'on admet enfin, comme nous l'avons fait plus haut pour Argenton, que le nom « métallophore », « argantophore »²⁶ donné à une ville n'implique pas nécessairement qu'elle ait elle-même, ou ses environs immédiats, pratiqué l'extraction et la transformation du métal concerné, il faut examiner de plus près l'hypothèse du relais commercial.

Cette dernière hypothèse ne paraît pas *a priori* inconcevable, nous l'avons vu, dans le cas d'*Argentomagos* et de ses relations supposées avec la supposée (pour l'époque) zone de production argentifère de Melle (Deux-Sèvres), située tout de même à plus de 150 km à l'ouest, chez les voisins Pictons des Bituriges²⁷. *Argentorate*/Strasbourg et sa région (fig. 1, A1) offrent à première vue des données encore moins satisfaisantes, pour ce qui est de l'argent²⁸. Il est vrai que l'extraction et l'exploitation anciennes de ce métal ont laissé des traces importantes et bien étudiées à Sainte-Marie-aux-Mines, dans le Massif vosgien, à moins de 60 km au sud-ouest de Strasbourg. Mais ces traces, révélatrices d'une grande activité au XVI^e et au XVII^e s., ne remontent pas, en l'état actuel des connaissances, au-delà du X^e s.: « Si le Val de Lièpvre était destiné à devenir dès l'époque celtique une voie de passage [des produits vosgiens vers le Rhin et Strasbourg; retenons cette donnée « commerciale »], aucune observation ne permet d'attribuer

25. Pas tous, cependant: dans l'hypothèse actuellement retenue, l'or de la Gaule reste sans « nom gaulois », ce qui pourrait avoir des conséquences (voir *infra*, p. 225-227).

26. Je forge ces mots pour les distinguer du sens proprement minéralogique de « métallifère », « argentifère ».

27. Cependant, un passage par *Argentomagos*, pour une production originaire de Melle, ne paraît guère « rentable » géographiquement: le débouché naturel serait la Loire, atteinte directement par une vallée affluente, ou plus au sud la zone de la Gironde.

28. Sur le problème du nom antique de Strasbourg et de son rapport possible à « l'argent », la meilleure synthèse est celle de Pétry, 1982, p. 322-323 *s. v.* *Argentorate*, avec le résumé des hypothèses antérieurement émises, de Beatus Rhenanus à Forrer, 1927, p. 771-781. C'est d'Arbois de Jubainville qui a reconnu le sens de « hauteur fortifiée de l'argent ». Je remercie D. Schaad des indications fournies à ce sujet.

une origine antique à l'exploitation des mines. C'est au X^e siècle qu'aurait débuté leur histoire... »²⁹.

Faut-il donc renoncer à la formulation séduisante, mais évidemment acritique, avancée par C. Rollin il y a près de trois siècles : « On trouvait des mines d'argent dans presque toutes les provinces de l'empire romain. En effet, on en tirait d'Italie, près de Verceil [...] ; des Gaules, en divers endroits [...] ; de l'Alsace, témoin Strasbourg, qui en a tiré son nom, *Argentorate*, et Colmar, *Argentovaria*... »³⁰ ? On peut pourtant, me semble-t-il, la maintenir encore un instant dans son principe, sous forme d'hypothèse ouverte, et d'hypothèse à vérifier, tant il est vrai que l'archéologie minière et métallurgique s'est heurtée et se heurte souvent au problème des reprises successives de « travaux anciens », qui font qu'il est difficile de conclure avec assurance quant à la chronologie de la première exploitation. Une spécialiste de ce type de recherche pour le Moyen Âge, M.-C. Bailly-Maître, écrit ainsi, à propos de l'image assez pauvre qu'on se fait souvent de l'exploitation de l'argent en Gaule dans l'Antiquité : « Ce bilan reflète davantage l'état de nos connaissances que la réalité de l'activité minière et métallurgique pendant cette longue période. La recherche reste à faire afin de mieux saisir le démarrage de nombreux sites que l'on dit médiévaux, les exploitations "récentes" ayant pu occulter les traces des chantiers antiques »³¹. Il est vrai, aussi, dans le cas qui nous occupe, que d'autres sources minéralogiques pourraient être envisagées : la Saxe (Freiberg, Schneeberg, Neuenberg, dans l'Erzgebirge) est bien lointaine, et son argent paraît avoir été exploité plus tard encore que celui des Vosges. Reste la Forêt-Noire, et l'Eifel ardennais, où l'exploration historique (de l'or ?) n'en est qu'à ses débuts. Reste encore le témoignage, certes tardif et partiel, des barres-lingots d'argent datables du IV^e s. apr. J.-C. retrouvées dans la vallée du Rhin, entre *Augusta Raurica* et *Argentorate*/Strasbourg, en particulier à *Argentovaria*/Biesheim (et non Colmar...) ³². Reste enfin

29. Formule liminaire de P. Fluck (2000). Dans le même sens négatif, M. Zehner relève l'absence de tout vestige antique repéré sur la commune de Sainte-Marie-aux-Mines (Zehner, 1998).

30. Voir Rollin, 1730-1738, livre XXIV, chap. 2 : « Du commerce ». Nous retrouverons *Argentovaria*, puis Verceil un peu plus loin.

31. Voir Bailly-Maître, 2002, p. 20. Retenons également, entre bien d'autres, et pour une autre région de la Gaule, cette expression significative en forme de titre d'article : « La mine d'argent de La Rodde (commune Ally, 43) est-elle gallo-romaine ? » (Forestier, 1990). Nous retrouverons ce type d'interrogations et de perspectives, malgré la différence des contextes, dans l'appel lancé à propos de la Celtibérie (voir *infra*, p. 222).

32. Voir Wiegels, 2004. C'est le lingot d'argent en forme de double hache trouvé à Biesheim-Oedenburg (conservé au musée gallo-

la mention d'un *arcantodan* (*argantodannos*), « magistrat de l'*arganton* », sur des monnaies du peuple local, les Médiomatriques, une mention à laquelle sera consacré plus loin un développement spécifique³³. Toutes ces indications dessinent autant de *membra disjecta* d'une réalité qui, dans le cas précis d'*Argentorate*, nous échappe encore, mais dont les traits ne se situent pas totalement dans l'ordre de l'inconcevable.

Toutefois, et dès lors que la réflexion ne se bloque pas sur une équation intangible *arganton* = *argentum* = argent, une autre explication se fait jour, beaucoup plus simple et plus crédible à la fois. Cette explication a le mérite de correspondre à des réalités archéologiques bien attestées, en même temps qu'elle peut s'accorder sans difficulté aux remarques qui précèdent. Examinons de ce nouveau point de vue le cas d'*Argentomagos*/Argenton-sur-Creuse et de ses homologues. Dans l'hypothèse d'un commerce de l'or, et non de l'argent, *Argentomagos* (fig. 1, A3) était en quelque sorte idéalement placé, à quelques kilomètres au nord de la frontière des Lémovices, sur la Creuse, affluent de la Loire. L'*Oppidum* préromain des Mersans, sur la rive droite de la rivière, occupait environ 27 ha, qu'il faut comparer aux 70 ha du *vicus* gallo-romain. Au croisement des voies Poitiers-Orléans, Bourges-Lyon et Bordeaux-Clermont-Ferrand, « le développement du site protohistorique a pu être facilité par sa situation à un point de rupture de charge de la navigation fluviale sur la Creuse »³⁴. L'impressionnante production d'or du territoire des Lémovices, entre le V^e et le II^e s. av. J.-C., une production magistralement étudiée depuis quelques années par B. Cauuet, pouvait trouver là un débouché particulièrement adapté³⁵. Les quantités considérables de fer produites, dès avant l'époque romaine, autour d'Argenton, étaient de nature à fournir un matériau d'échange utile aux Lémovices, même si des mines de fer, à vrai dire plus modestes, ne manquaient pas sur leur propre territoire. Quant à l'axe de la Creuse, il donnait un accès facile à la Loire et, par là, à l'une des grandes voies

romain de Biesheim) qui a donné lieu à cette étude, dont la première partie lui est consacrée. Voir aussi les riches études de P. Rothenhöffer sur le *plumbum germanicum* (2003a, 2003b, p. 201-209 et 2004 ; références dues à C. Domergue). Cette exploitation du plomb commence à l'époque augustéenne.

33. Voir *infra*, p. 220 et p. 229-231. Il faut encore mentionner les *platiodanni*, possibles magistrats du métal (mais lequel ?) attestés chez les Trévires (*CIL*, XIII, 6776 : *infra*, p. 232).

34. Voir Coulon, Holmgren, 1992, p. 67-69.

35. Ce n'est pas à dire, bien entendu, qu'une partie importante de cet or ne pouvait quitter par d'autres voies, notamment méridionales, le territoire lémovice. Bien des éléments paraissent plaider en ce sens (information fournie par B. Cauuet).

dites « de l'étain », mais qui sont en fait celles des métaux précieux, depuis les terres situées à l'ouest et au centre de la Gaule jusque vers les civilisations de la Méditerranée.

L'hypothèse se confirme à l'examen du cas d'Argenton-Château et d'Argenton-l'Église, tout à fait au nord des Deux-Sèvres (fig. 1, A8) – donc, précisons-le, fort loin de Melle, situé à l'extrême sud du même département. L'emplacement de plaine de ces sites peu éloignés l'un de l'autre est assez comparable à celui de l'autre Argenton ; ils se situent à quelques kilomètres au sud-est du massif aurifère des Mauges (les « Mauges d'or »³⁶), dans l'actuel Maine-et-Loire, qui recèle, notamment à Saint-Pierre-Montlimart (la Bellière), de notables traces d'extraction antique de l'or en roche. Situés sur une rivière également appelée Argenton³⁷ (la « plaine-vallée de l'or », est-on tenté de traduire), affluent du Thouet juste avant sa confluence avec la Loire à Saumur, c'est-à-dire en amont des Mauges, ces deux Argenton³⁸ présentaient des conditions aussi favorables que le premier pour jouer le rôle de « plaine-marché de l'or » reliée au grand trafic international. Ils sont implantés dans la plaine sédimentaire du Thouarsais, où les vestiges protohistoriques abondent, qu'ils soient archéologiques ou toponymiques³⁹. Le cas d'Argentan (<*Argantomagos) ne dément pas, tout au contraire, ce schéma d'interprétation d'ensemble. Site de plaine, la ville (fig. 1, A7) est sur la bordure nord d'un autre massif aurifère, celui de la Mayenne et des collines du Perche et de Normandie. Les mines modernes de la Lucette, près de Laval, et de Rouez en Champagne, non loin du Mans, donnent une idée des zones probables de provenance du minerai. Celui-ci pouvait être acheminé vers le nord par les vallées de la Mayenne et de la Sarthe. Par la vallée de l'Orne, fleuve côtier sur lequel il est situé, Argentan pouvait à son tour assurer un relais en direction de l'embouchure toute proche de la Seine, et donc du grand commerce des métaux. Le nom gaulois du site est à mettre en parallèle avec celui, de même époque, du site de hauteur

d'Exmes (< *Uxama*, « la très haute »)⁴⁰, à une quinzaine de kilomètres à l'est. Tout se passe comme si ce deuxième point, où l'on a retrouvé quelques fortifications d'époque romaine, avait servi de lieu de contrôle du passage de la « route de l'étain » (ajoutons: « et de l'or ») dans la « plaine-marché » d'*Argantomagos/Argentan. En quelque sorte symétrique d'Argentan du côté sud, sur le territoire d'Allonnes (Sarthe, près du Mans, chez les Aulerques Cénomans), se trouve un lieu-dit Argenton (fig. 1, A6). Le site est à 1 km à l'ouest du gué de Chaoué sur la Sarthe et à proximité immédiate du sanctuaire de *Mars Mullo*⁴¹, dans une zone d'occupation assez dense de La Tène B2 et C2, où ont été observés et étudiés notamment des puits et des fosses. Il peut s'être agi d'une « plaine-marché de l'or », d'où les produits métalliques, sans doute en provenance de l'exploitation de Rouez, étaient facilement acheminés jusqu'à la Loire ou, par le gué, vers le nord-est, plus au cœur de la région cénomane⁴².

Récapitulons: ces *Argantomagos* de Gaule⁴³ paraissent illustrer l'idéal-type de la « plaine-marché » assurant le débouché des productions métalliques des massifs aurifères contrôlés et exploités par des peuples voisins, et assurant le relais entre ces zones d'extraction et les grandes voies commerciales des métaux précieux – essentiellement les vallées de la Seine et surtout de la Loire.

Qu'en est-il d'*Argentorate*/Strasbourg (fig. 1, A1) et des deux autres Argentré, considérés de ce point de vue⁴⁴? On se rappelle les quasi-aporées auxquelles avait conduit, du côté de Strasbourg, la « piste de l'argent ». En revanche, de Posidonios aux orpailleurs du XIX^e s., en passant par la légende de « l'or du Rhin »⁴⁵, mille témoignages attestent la

40. Voir Delamarre, 2001, p. 277.

41. Sur *Mars Mullo*, voir *infra*, annexe, p. 234-237.

42. On ne peut négliger l'importance du monnayage d'or chez les Cénomans ; voir Aubin, 1994, plus largement *ibid.*, p. 96-98 et surtout p. 264-265: « Pouvoirs émetteurs et territoires ».

43. Peut-être faut-il y ajouter Argenton-Notre-Dame (Mayenne, canton de Bierné) : plaideraient en ce sens le nom de la commune, la présence sur son territoire d'un « enclos quadrangulaire complexe » (Naveau, 1992, n° 27, p. 81), le « large fossé curviligne (structure indéterminée) » (*id.*, *ibid.*, n° 28, p. 81) découvert sur la commune voisine de Bierné, lieu-dit... Laurières, « structure » qui ne peut guère être qu'une trace d'exploitation aurifère antique.

44. Le rapprochement de ces trois cas et l'identification *Argentorate*/Argentré sur la base des toponymes du haut Moyen Âge ont été proposés en premier lieu, semble-t-il, par P. Lebel, 1953, p. 192. Après un examen du sens de *rate*, l'auteur traduit *Argentorate* par « colline d'argent ». En fait, il ne s'agit ni de colline... ni d'argent.

45. Parmi tant d'autres sources de l'épopée de Sigfried-Sigurd, ne relevons que cette citation de Snorri Sturluson (XII^e s.), reprenant des récits bien plus anciens: « Le roi Atli [qui a épousé Gudrun, veuve de Sigurd] convia chez lui Gunnar et Hogni, qui acceptèrent son invitation. Mais, avant leur départ, ils cachèrent dans le Rhin l'or qui

36. Voir Poilane, 1913, p. 65-69 (Saint-Pierre-Montlimart) et 1931, p. 237-246 et p. 289-292: traces plutôt « gauloises » que « romaines ». Sur les vestiges d'exploitation antique de la Bellière, plus précisément, voir Chéné, 1982, p. 58-59. Voir en général Provost, 1988, p. 47-51, avec les cartes.

37. Il n'est pas impossible, en fait, que ce soit la rivière elle-même qui ait porté le nom de « vallée-marché de l'or », et que les deux sites lui aient emprunté leur nom. Ce point n'affecte guère notre argument.

38. Vestiges protohistoriques (notamment des enclos quadrangulaires) signalés par L.-M. Champême, 1986.

39. Voir Hiernard, Simon-Hiernard, 1996, p. 57-59. On se demandera si l'hypothèse développée ici n'apporte pas un commencement de réponse aux questions posées p. 59, respectivement sur certains sites et certains toponymes de cette microrégion.

récupération en proportions importantes de l'or sur les rives du Rhin et surtout, à hauteur d'**Argentorate*/Strasbourg, de l'Ill. Le plus décisif de ces témoignages est celui que fournit Diodore, qui paraît suivre assez exactement ici sa source Posidonios, explorateur et ethnologue de la Gaule celtique jusqu'au nord, autour des années 100-80 av. J.-C. « Il n'y a pratiquement pas de gisement d'argent sur la terre de Gaule, mais de l'or en abondance que les habitants ramassent, sans recourir aux travaux que ce métal coûte ailleurs aux hommes. Comme les fleuves de ces régions se fraient un passage avec violence entre des rochers et des montagnes, il arrive souvent que les eaux emportent avec elles de grandes masses de terre remplies de fragments d'or. Ceux qui s'affairent à recueillir ce métal brisent et broient ces mottes. Puis ils enlèvent toute la terre par un lavage à l'eau, et ils mettent le métal à fondre dans des fourneaux. Ils amassent de cette façon de grandes quantités d'or qui sert à la parure des femmes et même des hommes. Car ils en font des anneaux ou plutôt des ornements circulaires qu'ils portent aux deux bras et aux poignets, mais aussi des colliers extrêmement massifs, et même des cuirasses [...] »⁴⁶. L'identification principale des régions et des fleuves en question a été livrée quelques paragraphes plus haut, où Diodore a insisté sur le cours du Rhône et du Rhin, négligeant en ce point les « autres rivières navigables » de la Gaule.

En ce qui concerne *Argentorate*/Strasbourg, un indice supplémentaire a été trop négligé. L'actuelle rue de l'Or, dans l'axe de la cathédrale, doit son nom (*Goldgiessen*, dans la version germanique) à un ancien bras du Rhin dont elle occupe l'emplacement depuis des siècles, un bras qui charriait du sable aurifère: telle est l'explication qu'en donne un maître connaisseur de l'histoire ancienne de la cité, E. Kern, qu'il faut certainement suivre sur ce point⁴⁷. Même chez les historiens qui ne se sont pas spécialement intéressés à son rôle dans l'Antiquité, il est admis que l'orpaillage a de tout temps joué un rôle économique important dans la vie de Strasbourg: « Le fait était connu dès les premiers temps du Moyen Âge et ces dépôts [d'or

sur les rives] attiraient dès lors des travailleurs patients et laborieux »⁴⁸. Beaucoup d'éléments, on le voit, auxquels il faut ajouter l'attestation d'une active orfèvrerie antique à *Argentorate*⁴⁹, militent en faveur d'une interprétation du nom primitif de Strasbourg comme d'un « enclos fortifié de l'or ». *Rate, ratis* ne désigne pas en effet un *oppidum*, mais (cf. vieil-irlandais *ráth*) les levées de terre caractérisant en particulier les enclos, « camps » et « fermes » du second âge du Fer. Tenant compte de l'emplacement privilégié du site du point de vue des voies commerciales – et notamment de la traversée de l'Ill et du Rhin –, on risquera l'interprétation suivante: sur un fleuve où les activités d'orpaillage ne pouvaient qu'abonder en amont comme sur les lieux, le site de la future Strasbourg abritait la place privilégiée d'un « enclos de l'or », où les matériaux recueillis le long du cours d'eau étaient apportés, entreposés, pesés, évalués et introduits dans le circuit commercial. Faut-il y voir le lieu où officiait l'*arcantodannos* des Médiomatriques, qui allait être commémoré sur des monnaies immédiatement postérieures à la conquête⁵⁰? La question mérite au moins d'être posée.

En amont de Strasbourg, *Argentovaria* (fig. 1, A2) dont l'emplacement au bord du Rhin (Biesheim) n'est plus discuté, entre parfaitement dans le schéma qui semble se dégager. Étrangement, nul ne semble avoir rattaché le sens du mot à son origine gauloise⁵¹. C'est pourtant, à l'origine, un composé des termes bien attestés *arganton* et **uarina*, « groupe d'hommes, troupes, faction » (voir le vieil-irlandais. *foirenn*, « foule, troupe », le germanique *-varii* dans les noms de peuples *Chattuarii*, *Bojuvarii*, le vieux-norrois *verjar*, « défenseurs, habitants »)⁵². Même si l'étymologie n'est pas en tout point certaine (on a rapproché du

provenait de l'héritage de Fafnir, et cet or ne fut jamais retrouvé par la suite » (*Edda, Skaldskaparmal*, chap. 6, trad. F.-X. Dillmann, Paris, Gallimard, 1991, p. 124).

46. Diodore, *Bibliothèque historique*, V, 27, 1 ; le texte est recueilli à la suite des fragments de Posidonios dans *Die Fragmente der Griechischen Historiker* de F. Jacoby, II A, p. 302-311 (fragment 116), avec le commentaire, II C, p. 212-219.

47. Voir Kern, 1994. On observera que la rue ne s'appelle pas rue des Orfèvres, ce qui suffit à la distinguer de ses homologues du XIII^e s. dont le nom trahit l'activité de corporations médiévales: rue des Bouchers, quai des Bateliers...

48. Voir Reuss, 1898, p. 615-617. Les zones considérées sont appelées *Goldweyden*, « pâturages d'or » ; l'or de Strasbourg « était renommé pour son extrême pureté ». Reuss appuie ses descriptions précises du travail et de son contexte notamment sur Treitlinger, *De aurilegio in Rheno*, *Argentorati* [Strasbourg], 1778, où le rapprochement du thème et du lieu de publication sonne comme une alliance de mots, ainsi que sur une *Chronique* de Trausch, datée de 1617 (L. Dacheux éd.) et un *Rapport sur le lavage des paillettes d'or tirées du Rhin* (1716), aux archives municipales de Strasbourg, cote A.A. 2576.

49. Voir en dernier lieu Hatt, 1993, p. 81, renvoyant à Forrer, 1927, p. 505 et fig. 370.

50. Voir *infra*, p. 229-231.

51. Une chose est sûre: la forme *Argentaria*, attestée chez Ammien Marcellin, Jérôme et dans la *Notitia Dignitatum*, est le produit d'une contraction tardive (Pétry, 1982, p. 323).

52. Toutes ces données sont fournies dans l'entrée *uarina* de Delamarre (2001, p. 258), qui ne mentionne pas notre site. La forme évidemment latinisée *Argent(ou)aria*, avec le vocalisme *-e-* (cf. *Argentoratum*), a pu détourner l'attention des celtisants.

latin *uarius*, « agité, mobile »), le sens est plus que probable, et *Argentovaria* peut se traduire sans hésiter par « [le pays, le peuple] des hommes de l'or ». Sans doute faut-il reconnaître là un des hauts lieux de l'orpaillage rhénan décrit ci-dessus ⁵³.

Venons-en aux deux « Argentré », dont le nom dérive lui aussi d'un celtique *Argentorate*. Argentré-du-Plessis (fig. 1, A4), dans l'est de l'Ille-et-Vilaine, situé chez les Riédons, sur la future voie romaine de Rennes au Mans, domine actuellement une zone d'étangs, non loin d'un affluent de la Vilaine. Des prospections aériennes y ont mis en évidence des enclos, parfois associés à des fosses ou fossés, dont quatre au moins sont assurément proto-historiques. Les travaux de J.-C. Meuret, vers la fin des années 1980, ont reconstitué l'environnement minier et métallurgique de l'est et du sud-est du département, spécialement « entre Vilaine et Semnon », comme ici, en insistant sur une activité aurifère qui a pris place dès l'âge du Fer, au moins. Le site emblématique est ici celui de Rannée et plus spécialement, dans la forêt de la Guerche, l'enceinte dite « de la Ligne Anne » (datée du I^{er} s. av. J.-C., semble-t-il), à l'intérieur de laquelle ont été trouvées des « traces d'exploitation d'un minerai aurifère » ⁵⁴, ainsi qu'un dépôt d'au moins 26 statères d'or ⁵⁵. Cette forêt est à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest d'Argentré-du-Plessis. Que, dans ce contexte, comme plusieurs autres cours d'eau de Bretagne, celui qui passe à proximité d'Argentré ait charrié de ces paillettes qui ont de tout temps attiré orpailleurs et orpailleurs paraît hautement vraisemblable. Il n'en va pas autrement de l'Argentré mayennais (fig. 1, A5), site diablinte qui se trouve à une cinquantaine de kilomètres du précédent, à l'est de Laval, sur la Jouanne et à peu de distance de son confluent avec la Mayenne. On est, là encore, en plein cœur d'une zone aurifère dont les points marquants sont, au sud, le secteur de Craon, à l'ouest, celui du Genest-Saint-Isle, où la concession minière de la Lucette a été en activité jusqu'en 1939 ⁵⁶.

53. Dans le secteur rhénan, il faut encore mentionner l'Ergolz, affluent suisse qui se jette dans le grand fleuve près de Bâle : connu pour être aurifère (Trueb, 1992 et les contributions du maître-orpailleur et collectionneur M. Glauser, dans Pfander, Jans dir., 1994, p. 81-87 et p. 129-136), ce cours d'eau tire lui aussi son nom du gaulois **Arga-* (Krahe, 1964, p. 53-54 ; Delamarre, 2001, p. 46).

54. Voir Meuret, 1989a, 1989b et Leroux, Provost, 1990, p. 109-112 (commune de Rannée).

55. Voir Barrandon *et al.*, 1994, p. 216, avec la bibliographie.

56. D'une manière générale, sur l'exploitation de l'or des « Miaules », filonien ou alluvial, voir Cauuet, 1994 et Aubin, 1999, p. 415.

Pour les deux zones qui viennent d'être mentionnées, et s'agissant essentiellement d'orpaillage, on ne saurait négliger une expérience multiséculaire, résumée récemment dans des compilations sur papier ou mises en ligne sur Internet dues à P.-C. Guiollard ou à Y. Pujol ⁵⁷. Il en ressort qu'ici, comme en Alsace, l'exploitation des sables aurifères s'inscrit dans une très longue tradition répandue à travers l'Armorique, prise au sens large. Retenons simplement les indications données en ce sens à propos du Semnon, en général, du secteur de Saint-Perreux, près de Redon, des cours d'eau de la région de Vitré, de Fougères, d'Ernée, des alluvions du Couesnon à proximité de Pontorson, de presque tous les ruisseaux de la partie nord de la Mayenne... Rappelons aussi l'impressionnante émission de monnaies d'or dans toute cette région, de la part des Riédons et des Namnètes comme des Cénomans ⁵⁸. Des « Argentré » trouvent ici une place aussi naturelle que nous est apparue celle de Strasbourg sur les vallées conjointes de l'Ill et du Rhin. Il reste à espérer que, comme le souhaitent les auteurs que l'on vient de citer, de nouvelles explorations archéologiques viennent compléter celles déjà effectuées, en particulier autour des sites où la toponymie « rectifiée » qui est ici proposée paraît confirmer et préciser les données de l'hydrogéologie et celles d'une longue expérience populaire.

DE L'ARCHÉOLOGIE DE LA GAULE À L'ÉPIGRAPHIE CELTIBÈRE ET CISALPINE

Deux comparaisons feront mieux entendre, d'une manière plus large, le caractère jusqu'à un certain point évolutif de cette réalité et de ces perspectives. En premier lieu, l'exploration systématique du Limousin, pour l'or (B. Cauuet *et al.*) ⁵⁹, et de la Montagne Noire, pour le fer (C. Domergue *et al.*) ⁶⁰, ont considérablement modifié, ces dernières années, notre cartographie de la Gaule minière et métallurgique (fig. 3). Nous savons aujourd'hui que l'exploitation du fer « explose » en pays rutène au temps de

57. Les ouvrages de P.-C. Guiollard sur les zones de Saint-Yrieix-la-Perche (1991), de Rouez (1993), de La Lucette (1995) sont parus aux éditions P.-C. Guiollard ; son *Guide pratique du chercheur d'or en France* (3^e éd., 2004) est coédité par P.-C. Guiollard et le BRGM. Voir également le site internet de Y. Pujol : <http://pujol.chez.tiscali.fr>. Pour l'Armorique, il faut toujours consulter Devismes, Guigues, 1969.

58. Voir *infra*, p. 234-237 et fig. 8.

59. Voir la synthèse récente de B. Cauuet, 2004.

60. Voir en dernier lieu Domergue *et al.*, 2003. On n'ignore pas ici, naturellement, les remarquables découvertes faites en pays biturige, déjà nommé, mais aussi chez les Sénons et chez les Cénomans, pour ne mentionner qu'eux.

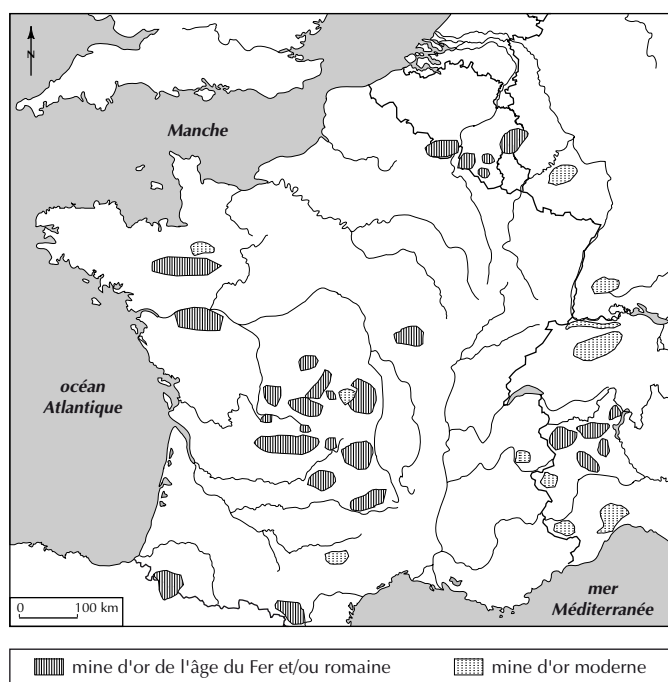


Fig. 3 – Gisements miniers aurifères de Gaule et de France
(d'après B. Cauuet, 2004, p. 6).

la conquête de César, et que les Lémovices avaient pour leur part extrait, transformé et commercialisé l'or de leur territoire des siècles avant cette date, où leur production avait cessé. En ce qui concerne le plomb argentifère, le cuivre et l'étain, nos connaissances ont également progressé, quelquefois du fait des mêmes équipes⁶¹. Le problème de la production et du commerce de l'étain sera abordé sommairement un peu plus loin, et fournira un parallèle sans doute inattendu à la « question d'*Argentomagus* ». Il reste que l'état actuel de nos cartes de découvertes n'apporte pas – pas encore tout à fait, pour l'étain – de données archéologiques susceptibles de conforter et de préciser de manière irréfutable les hypothèses qui vont être développées. Mais revenons à la seconde comparaison annoncée. Celle-ci, et le second appel à la recherche qu'elle implique, nous viennent d'Espagne, plus précisément de

61. L'auteur a été engagé dans la fouille, puis la publication du site du Domaine des Forges, aux Martyrs, Aude (Domergue dir., 1993) ; comme directeur pendant onze ans (1993-2004) de l'UMR 5608, il a été associé au suivi des nombreuses opérations conduites par cette unité de recherche dans ce domaine. Il doit l'essentiel de ce qu'il sait en la matière à C. Domergue, à B. Cauuet et à leurs collègues des équipes concernées, avec qui il a pu s'entretenir du sujet du présent article, ainsi qu'avec les protohistoriens P.-Y. Milcent et P. Moret. Il reste évidemment seul responsable des propositions qui y sont avancées.

« Celtibérie ». Dans un article paru il y a quelques années, F. Burillo Mozota explique avec clarté les raisons qui sont, selon lui, celles du vide correspondant à cette région sur la carte de l'argent en Espagne antique (notamment l'absence de toute mention dans les sources classiques), en même temps qu'il précise les motifs de penser que ce vide doit être comblé, et développe les moyens d'y parvenir par l'archéologie⁶². Indépendamment de l'identification du métal concerné, la conclusion de son propos mérite d'être citée, tant elle doit éveiller d'échos sur un autre terrain « celtique », celui de la Gaule. Je traduis ces quelques lignes :

« Les cités [de tradition celtibère] qui illustrent dans leurs émissions [de monnaies d'argent] une des phases finales de l'exploitation minière ne se situent pas de manière précise à proximité des mines où ont lieu les travaux d'extraction, ni même aux environs immédiats des sites de transformation métallurgique. La cité doit se comprendre comme centre d'un espace où se réalise l'exploitation de ses ressources. Dans le cas des mines d'argent, le contrôle de la production et le monopole même de celle-ci allaient être aux mains de la cité, avec le soutien de Rome qui y voyait une formule efficace pour arriver au meilleur approvisionnement économique du territoire conquis. Allons plus loin : je pense que l'apparition de certaines de ces cités n'est pas antérieure au contrôle de la métallurgie, mais que leur naissance et le choix de leur lieu d'implantation ont été le fruit du processus d'exploitation et de contrôle du territoire [...] » (Burillo Mozota, 1999, p. 105-106)⁶³.

Mutatis mutandis, et en les transposant ou en les élargissant à l'or, ces considérations peuvent évidemment s'appliquer à la Gaule. La conquête y est plus tardive, l'émission autonome ou tolérée de monnaie moins abondante et diversifiée à l'époque qui nous intéresse, la richesse minière même, malgré son importance, moins fondamentale qu'en Espagne. Mais nous pouvons retenir de l'exemple espagnol qu'une ville de la Gaule en voie de romanisation, pour se dire « cité de l'*arganton* », n'avait nul besoin de se situer au milieu d'un secteur minier ou même métallurgique caractérisé par la présence de ce métal. L'élément déterminant était le rôle que la *ciuitas* à laquelle elle appartenait – ici celle des Bituriges – lui confiait, d'abord de manière indépendante

62. « No se pretende resolver el vacío de investigación existente sobre las explotaciones argenteas del ámbito celtibérico, tan solo llamar la atención acerca de la importancia que tuvo la necesidad de acometer su estudio en profundidad » (Burillo Mozota, 1999, p. 95).

63. Voir Burillo Mozota, 1999, p. 105-106. Notons cependant que, pour les cas qui vont nous retenir en Gaule, un aspect important est précisément que le « lieu d'implantation » n'est pas au « centre », mais en périphérie du territoire des cités.

puis avec la bénédiction de Rome, dans l'animation de la transformation et du commerce de l'*arganton*, et/ou de sa production, voire de son utilisation monétaire. Autant de confirmations des observations préliminaires présentées ci-dessus à propos des supposées « cités de l'argent », qui sont en fait celles de l'or, *Argentomagos* et *Argentorate*.

La contribution qu'on vient de citer fait appel à un document très particulier, susceptible de corroborer et de préciser ces orientations, non plus seulement en matière de cités, mais aussi de « magistrats du métal ». Sur le « bronze de Cortona [ou *Cortonum*] », provenant sinon de Medinaceli, en Vieille Castille, du moins de ses environs proches, figure, à la troisième ligne d'une inscription de cinq lignes en celtibère, la séquence ARCaToBeZoM. LOUtu (fig. 4). Cette inscription est datée de la fin du II^e s. ou du début du I^{er} s. av. J.-C. Il est naturel, avec les meilleurs spécialistes⁶⁴, de reconnaître en ARCaTo le mot *Arc/ga[n]to*. Et si l'on rapporte, logiquement, le terme BeZoM à la racine **bhedh-*, qui a donné le gaulois *bedo*, « mine »⁶⁵, le bronze de Cortona rappelle bien l'œuvre d'un responsable de l'activité minière et probablement métallurgique. Le sens précis de LOUtu a fait débat : cendre ? plomb ? eau pour laver le métal ? Cette dernière solution est de loin la plus tentante. Sur le plan étymologique, *loutu* se rattache sans grande difficulté au radical gaulois *loutron*, < **louatron*, qui signifie « bain », « canal », « cours d'eau »⁶⁶. À la rigueur admissible si le métal considéré était de l'argent – on connaît en particulier par l'archéologie les laveries du Laurion –, l'explication s'impose encore bien plus dans le cas de l'or, dans le traitement primaire duquel l'eau courante joue un rôle décisif. Une preuve complémentaire est apportée par le vocable minier rapporté par Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, XXXIV, 157) : *alutiae*. Ce mot a beau être « un hapax de lecture incertaine »⁶⁷, le naturaliste romain en fournit la clef : « exploitation de l'or par le moyen de l'eau ».

64. Voir Untermann, Bayer, 1989, et Hoz et Michelena qui discutent, dans le document qu'ils étudient, d'un autre terme celtibère d'emprunt sans doute germanique et balto-slave pour désigner l'argent : *silabur* (Hoz, Michelena, 1974, p. 12). Nous verrons qu'un troisième mot a pu être employé dans l'Espagne antique comme en pays trévire : celui d'où proviendrait l'espagnol *plata*.

65. Voir Delamarre, 2001, p. 60-61 : le sens général est celui de « fosse, canal creusé ». Cette racine est celle-là même du latin *fodio*, *fossa* ; voir aussi Lambert, 2003, p. 191. Du mot gaulois dérive le français « bief ».

66. Voir le développement consacré à des mots celtiques de racine semblable et de signification voisine (« bain », « canal », « cours d'eau ») par Delamarre, 2001, p. 167, s. v. *loutron* (< **louatron*).

67. Voir Hoz, 2003, p. 80 (je dois à C. Domergue, que je remercie, d'avoir consulté cette importante publication). Le linguiste espagnol, prenant notamment appui sur l'entrée *loutron* du *Dictionnaire* de Delamarre, explique le composé *ad-lutiae* par des rapprochements avec

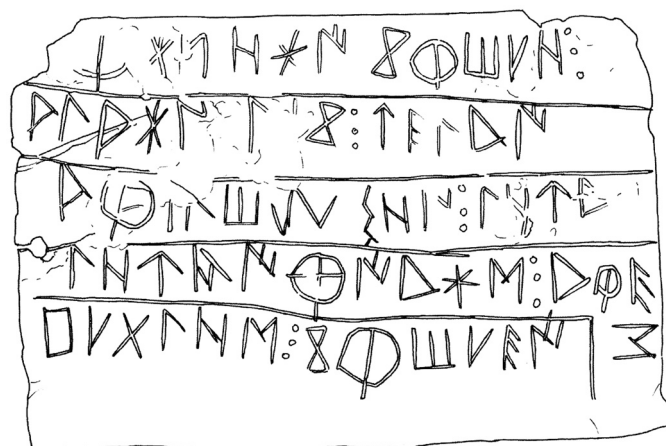


Fig. 4 – L'inscription en celtibère du « bronze de Cortone ». On lit CoRToNo et CoRToNEl, respectivement à la fin de la première et de la dernière ligne. Ligne 3 : ARCaToBeZoM LOUtu (d'après F. Burillo Mozota, 1999, p. 103).

En dépit de l'absence, à ce jour, de témoins archéologiques avérés d'une telle exploitation dans la région proche du lieu de découverte du bronze de Cortona, c'est bien une zone d'extraction aurifère qu'il faut reconstituer à proximité, avec les canaux de lavage qu'elle comportait. Cette responsabilité conjointe de l'extraction minière et du traitement primaire du minerai, Buntalos (c'est son nom) l'a exercée au titre de la cité, de sa cité. Ce qui nous conduit à examiner plus largement les autres attestations celtiques de ce type de magistrature.

Restons d'abord à la périphérie gauloise, avec la « bilingue [latino-celtique] de Verceil », en Gaule cisalpine⁶⁸ (fig. 5). Sur ce bloc découvert en 1960 au bord de la Sesia, un *Akisios arkatoko[k]materecos* correspond, dans la version gauloise (écrite en alphabet lépontique), au Latin *Acisius Argantocomaterecus*. Ce notable de Verceil a donné un terrain (latin *campus*; gaulois *a[n]tos*?) accordé « pour être commun aux dieux et aux hommes⁶⁹, dans les limites où quatre pierres ont été érigées »⁷⁰ – l'une de ces pierres étant précisément la borne retrouvée (*anton*). À propos

les mots que mentionne ce dernier. Étrangement, ni l'un ni l'autre ne mentionne le *loutu* de Cortona.

68. Voir l'inscription E-2 dans Lejeune, 1988.

69. Entendons naturellement : aux hommes (et aux dieux) de sa cité. L'acte est celui d'un évergète s'employant sur le terrain civico-religieux.

70. Je reprends ici la traduction de P.-Y. Lambert, 2003, p. 78-80. Texte latin : « *finis campo quem dedit Acisius argantocomaterecus comunem deis et hominibus ita uti lapides IV statuti sunt* ». Texte gaulois : « *Akisios arkatoko[k]materekos to[]kot[.] atos teuoXtonion eu* ».

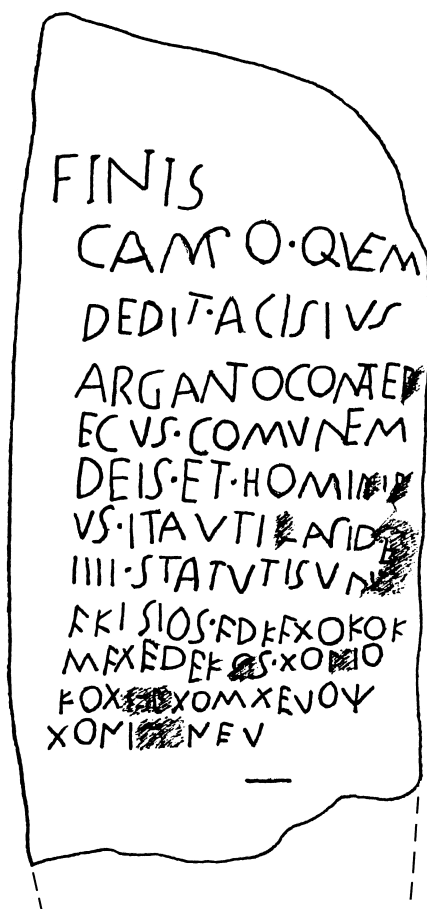


Fig. 5 – L’inscription bilingue de Verceil, sur une des quatre pierres délimitant le sanctuaire (finis campo...). Argantocomaterecus (latin) est aux lignes 4-5, Arkatokokmaterekos (gaulois) aux lignes 9-10 (d’après P.-Y. Lambert, 2003, p. 79).

du mot *arkatoko[k]materecos* (où l’on note la même absence de la nasale que dans le texte celtibère: *arkato-* pour *arcanto-*⁷¹), les commentateurs posent une question souvent mise en avant à propos de noms gaulois: le mot désignait-il une fonction, comme en gaulois transalpin *arcantodan* (voir ci-dessous), ou s’agit-il d’un nom personnel? ⁷². La balance penche clairement du côté du premier sens, qui

71. Voir Lejeune, 1972. Il n’y a pas à s’étonner de l’alternance c/g, ces langues ne distinguant pas la sourde de la sonore (Lambert, 2003, p. 21).

72. M. Lejeune pensait même, en commentant le suffixe *-ekos*, *-ecus*, à un nom marquant l’origine: le personnage aurait pu venir d’un site en *Arganto-* (Lejeune, 1977, p. 583). L’hypothèse est à abandonner (voir *infra*), mais non les suggestions qu’elle inspire quant à un domaine minier et métallurgique de la cité des *Salluui Libui* (ou *Libicii*) de Verceil.

s’appuie sur *arganto-*, premier élément sûr⁷³, et sur une suffixation complexe. À travers des recours étymologiques différents, W. Meid et P.-Y. Lambert parviennent à des significations diverses sans être totalement incompatibles. Pour le premier, il s’agirait d’un nom de métier, quelque chose comme « peseur d’argent »⁷⁴, car la partie la plus signifiante du second élément, *-ma-*, viendrait de la racine < **mē-/mā*, « mesurer »⁷⁵. P.-Y. Lambert, lui, coupe différemment le suffixe. Il suggère un nom de fonction à trois éléments: *com-*, « avec, ensemble »; *-ater-*, « père », voir le latin *pater*; suffixe *-eko*. *Com-* indiquerait une valeur civique, *-ater-* serait à rapprocher de *patricius*, et l’ensemble évoquerait les *patres conscripti*⁷⁶: « Si le *komaterecos* est un patricien ou un sénateur, l’*arganto-komaterecos* est, quant à lui, le sénateur de l’argent, le trésorier (le questeur à Rome). Mais il s’agit bien sûr d’une fonction locale, dans le sénat de Verceil (ou plutôt de la cité gauloise qui l’a précédé) ». Et l’auteur de rappeler que, comme le prouve la première place donnée sur ce bloc au texte latin, ladite cité est alors, au minimum, en bonne voie de romanisation⁷⁷.

En l’absence de preuve étymologique décisive, le contexte semble fournir des indications en faveur de cette dernière hypothèse. Par son geste et la marque de commémoration officielle que l’inscription lui confère, le personnage apparaît bien plutôt comme un des *patres* de

73. On connaît cependant plusieurs anthroponymes formés sur *Arganto-*, notamment Arganthônios de Tartessos, l’Eldorado hispanique. Un argument en faveur de l’anthroponyme, à Verceil, pourrait être le suivant: le mot latin ne traduit pas, ne transpose pas, mais calque exactement le mot – le nom ? – gaulois. Cependant, même dans ce dernier cas, la composition et le sens vraisemblable du vocable impliqueraient que le nom personnel ait repris celui d’une fonction civique. Sur le témoignage de bilinguisme offert par cette inscription, voir Adams, 2003, p. 188-190. On peut comparer le gentilice *Argentarius*, bien attesté en Espagne et étudié à travers les inscriptions (pour l’époque romaine, en relation avec l’exploitation de l’argent) par S. Dardaine (1983), M. Koch (1987), J. M. Abascal (1994, s. v. *Argentarius*) et J. Carbonell i Manils (1998).

74. Voir Meid, 1989, p. 12, à partir de la riche racine **me-d-*, d’où dérivent notamment le grec *metron*, le latin *modus*, le gaulois *meddu* (Delamarre, 2001, p. 188-189). Réexaminant récemment le cas de Brennus (Tite-Live, *Histoire de Rome*, V, 48, 8-9), perçu comme un « *arcantodan* au Capitole », S. Lewuillon, 2004, fournit des arguments en ce sens.

75. Si l’hypothèse était avérée, il serait tentant de comparer cette formation à celle du suffixe **-dai* « distribuer, répartir », que certains veulent voir à l’origine de **-dan* dans *argantodanos*, etc. Voir *infra*, p. 232.

76. L’hypothèse serait renforcée, selon X. Delamarre, qui s’y rallie par la comparaison avec les mots proto-slaves signifiant « compère, parrain »: *kumotru*, *kmotr* (Delamarre, 2001, p. 102).

77. Le texte est au plus tôt postérieur à 89 av. J.-C. (fin de la guerre sociale), peut-être même à 49 (*lex Iulia* accordant la citoyenneté romaine aux Transpadans).

la cité que comme un « magistrat technique ». Il reste que l'allusion de P.-Y. Lambert au questeur de Rome n'est qu'à moitié convaincante, puisque le notable de Verceil est à la fois nettement plus qu'un magistrat « de second rang », et que sa fonction est officiellement connotée, à la différence de celle du questeur, par la mention du métal⁷⁸. Plutôt qu'un responsable des finances de la cité – ce qu'il est peut-être aussi –, il faut sans doute y voir quelqu'un qui a la haute main sur les activités ou transactions minières, métallurgiques, éventuellement monétaires dans la région – et en particulier sur le contrôle des poids et mesures⁷⁹ : par où nous retrouverions la proposition de W. Meid. Nous abandonnerons Akisios sur une question et plus qu'une esquisse de réponse qui se situe dans la lignée des précédentes : qu'en est-il de l'exploitation des métaux précieux en Gaule cisalpine au II^e et au I^{er} s. av. J.-C., à une distance point trop éloignée de Verceil⁸⁰ ? C. Peyre, qui a étudié l'ensemble des problèmes, notamment rituels, posés par le document⁸¹, fait remarquer à ce sujet « l'existence de mines d'or autour de Verceil, d'argent dans le Val d'Aoste » voisin⁸². Cette réponse positive est amplement confirmée, mais seulement en ce qui concerne l'or, autant par les textes anciens que par des investigations archéologiques récentes. Strabon écrit en effet : « Le territoire des Salasses renferme des mines d'or [*chruseia*] sur lesquelles les Salasses avaient la haute main du temps de leur ancienne puissance, quand ils étaient également maîtres des passages. La Doire [*ho Dourias*] les aidait dans la plus large mesure à travailler ce métal en alimentant les laveries [*ta chrusoplusia*]. C'est pourquoi, divisant son cours pour amener l'eau dans des canaux [*tas exocheteias*] en de nombreux endroits, ils finissaient par vider complètement le lit principal »⁸³. Plus loin, Strabon se fait plus précis : « L'exploitation des mines de ces régions

78. De ce point de vue, il pourrait être rapproché des *duoviri auro argento aere flando feriundo*, ou plus simplement des *tresviri monetales* de Rome. Mais l'écart de « niveau civique » devient ici plus considérable encore.

79. Voir *supra*, p. 222-223, à propos de l'Hispanie. Par « activités minières et métallurgiques », nous entendons à la fois la production et le commerce.

80. Verceil, dans le Piémont, est à mi-chemin de Milan et de Turin, au sud et au pied de zones subalpines connues dès l'Antiquité pour leurs richesses minières.

81. Voir Peyre, 2001.

82. Voir Peyre, 1979, p. 117 (voir p. 81, avec la référence à Strabon, *Géographie*, IV, 6, 7) ; voir aussi Chilver, 1941. Plus récemment, pour l'exploitation de l'or, voir Gattiglia, Rossi, 1987 ; Domergue, 1998 ; Gambari, 1999. Voir en dernier lieu Domergue, 2004, p. 132.

83. Strabon, *Géographie*, IV, 6, 7. Les *chrusoplusia* et autre *exocheteiai* font écho au *loutu* celtibère (voir *supra*, p. 223).

[padanes] n'est pas aujourd'hui aussi poussée, peut-être parce que les gisements de Celtique transalpine et d'Ibérie rapportent davantage, mais on les exploitait [*espoudazeto*] autrefois, puisqu'il y avait une mine d'or à *Vercelli*, bourg voisin d'*Ictumulae* »⁸⁴. Formulation d'autant plus frappante qu'une interrogation du même ordre se fera jour, régulièrement, à propos des témoignages comparables dont on peut faire état pour la Gaule située au nord des Alpes.

Tentons de mettre de l'ordre dans les données recueillies, dans une fidélité à l'esprit cartésien que voudrait traduire l'intertitre qui suit. Nous l'empruntons au philosophe, à ce moment crucial de ses *Méditations métaphysiques* où, pour « répondre aux objections », il intitule fièrement un développement : « Derechef, de Dieu ; qu'il existe ».

DERECHEF, QU'ARGANTON, C'EST L'OR. RÉPONSES AUX OBJECTIONS

On pourrait se préparer à conclure à propos du problème que pose la signification d'*arganton*, si cette conclusion n'apparaissait déjà solidement acquise. Partout, avons-nous constaté, où l'hypothèse de l'argent se heurte au silence général des sources (l'ouest armoricain, *Cortona*, Verceil) ou, au mieux, à des difficultés très difficilement surmontables (Strasbourg, Argenton-sur-Creuse), l'explication par l'or apparaît infiniment plus solide : c'est la seule possible pour l'ouest armoricain ou Verceil, et de loin la plus satisfaisante ailleurs. C'est une hypothèse qui s'accorde aussi bien au témoignage de Posidonios-Diodore qu'aux cartes reconstituées par C. Domergue, marquées par le contraste entre le « plein d'or » et le « quasi-vide d'argent », le territoire cévenol des Rutènes excepté. Tous les éléments jusqu'ici recueillis semblent donc concourir à cette conclusion que les Gaulois, et avec eux les Celtibères et les Gaulois cisalpins de tradition lépontique, donc en général les Celtes, nommaient l'or qu'ils extrayaient ou recueillaient sur leur territoire du nom d'*arganton*. On reviendra plus loin sur ce que pourraient être les conséquences de ce fait, s'il était définitivement avéré. Il faut auparavant affronter deux objections.

La première tend à relativiser l'argument *ex silentio*. Du fait que l'on ne connaisse aucun texte ou vocable gaulois qui fasse état de « l'or », autrement que sous la forme hypothétique *arganton*, s'ensuit-il nécessairement qu'aucun terme différent n'ait été employé par les Gaulois ? Pour

84. Strabon, *Géographie*, VI, 1, 12 ; cf. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXIII, 78 : « *Extat lex censoria Victumularum aurifodinae in Vercellensi agro, qua cauebatur ne plus quinque milia hominum in opere publicani haberent.* »

mesurer le poids réel de cette mise en question, une assez longue citation ne sera pas inutile⁸⁵. Elle est empruntée à un maître d'autrefois, particulièrement lucide sur la documentation disponible il y a près d'un siècle. « Il ne faut pas se cacher, écrivait G. Dottin, que des mots gaulois très importants pour une histoire de la civilisation, mais inusités dans les noms propres, ne nous sont pas parvenus : les noms du sel, de la meule, et, d'une manière générale, de nombre d'outils, d'ustensiles, de parures (par exemple l'ambre) dont les tombes et les restes d'habitations celtiques nous ont conservé de si nombreux spécimens; les noms de la maison et de ses quartiers; les mots relatifs au culte; la plupart des mots relatifs au droit et aux coutumes; à l'organisation de la société. Même les noms de métaux nous sont mal connus; nous n'avons pas trouvé dans les noms propres le nom de l'or, du plomb, du cuivre, du bronze; le nom du fer est très rare; seul le nom de l'argent, *arganto-*, *argento-*, n'est pas rare. »⁸⁶. Parmi les raisons de ne pas considérer cette analyse comme dirimante dans le cas qui nous occupe, on ne retiendra pas seulement le fait qu'un certain nombre de ces mots nous sont aujourd'hui connus : il suffit à cet égard de comparer, par exemple, le « glossaire » réuni par Dottin à la fin de son ouvrage (1920) avec le *Dictionnaire de X. Delamarre* (2001). Mais précisément, malgré ces progrès, au nombre desquels il faut probablement compter le déchiffrement de *cassi-*, « l'étain », et à coup sûr une meilleure connaissance des toponymes « ferriphores » en *isarn-*, on ne peut que noter que l'or est toujours aussi remarquablement absent. Le contraste même, souligné par Dottin, entre cette absence et la bonne représentation – elle aussi améliorée aujourd'hui – du thème *arganto-* semblerait militer en faveur de l'absence réelle de « nomination » de l'or par un autre thème chez les Gaulois. Là-dessus, toutefois, une seconde objection se présente.

Cette objection tient au problème de la nomination de l'or dans les autres langues celtiques. En effet, à côté du latin *aurum* (<**ausum*, forme sabine dont témoigne Festus *apud* Paul, 8, 14), du vieux-prussien *ausis* – formellement parallèle au précédent –, du lituanien *áuksas* (où le *-k-* reste à expliquer), du tokharien A *wās*, de l'albanais *âr*, le vieil-irlandais possède *or* et le gallois *aur*. Pour ces occurrences celtiques tardives, deux explications peuvent être envisagées. Ou bien, malgré les considérations qui précèdent, l'*or* du vieil-irlandais dérive directement d'un celtique commun non attesté, mais restituable, et parallèle à l'*ausum-aurum*

85. On y a souligné ce qui concerne plus spécifiquement le présent propos.

86. Voir Dottin, 1980, p. 222.

latin. Dans ce cas, le hasard seul serait responsable de l'apparente « carence lexicale » qui vient d'être étudiée. Les Gaulois auraient bel et bien disposé pour désigner l'or d'un vocable spécifique, proche ou non⁸⁷ du latin *aurum* ou du vieil-irlandais *or*, et l'interprétation proposée plus haut pour le terme *arganton* doit alors être abandonnée, ou du moins relativisée. Ce peuple aurait distingué, en général, *or* (ou un mot voisin, proche du latin *aurum*) et *arganton*⁸⁸, sauf peut-être à rassembler parfois sous le même vocable d'*arganton* les deux métaux précieux. L'autre hypothèse paraît très nettement préférable, étant donné la force des arguments convergents présentés ci-dessus, arguments que synthétise le témoignage de Diodore d'après Posidonios. Elle implique d'identifier dans les mots de l'irlandais et du gallois non plus les descendants en droite ligne d'un ancêtre celtique commun, mais un emprunt au latin ou au bas-latin. Ce type d'emprunt à la « civilisation de référence » est particulièrement fréquent en vieil-irlandais. Plus généralement, nous avons vu en introduisant notre sujet que de telles transmissions de termes d'une langue à l'autre sont bien attestées dans les langues anciennes en matière de désignation des métaux. Dans cette hypothèse, le recours au mot latin, dont les Gaulois romanisés eux-mêmes avaient certainement été amenés à faire usage très tôt sous sa forme **aur-* (usage bien attesté, on l'a vu, dans la toponymie française), a pu et dû s'imposer aux Celtes insulaires de l'époque tardive comme indispensable et naturel pour clarifier la distinction entre les deux métaux⁸⁹. Un élément linguistique peut militer en ce sens : alors que le tokharien A, le vieux-prussien et le lituanien se rattachent à un **aus-* primitif commun d'où dérive aussi le latin *aurum*, le vieil-irlandais et le gallois présentent, comme l'albanais, une forme en *-r* qui a chance de témoigner d'un emprunt à ce latin évolué⁹⁰.

87. Le seul vocable gaulois parfois analysé comme pouvant signifier « d'or » ou « doré » est *caneco-*, qui figure dans *canecoseddrom* d'une inscription d'Autun (Lejeune, 1988, p. 128-134), où *seddrom* signifie « siège » ; on rapproche alors le sanscrit *kānakam*, « métal jaune, or » et le grec *knēkos*, « doré ». Ces rapprochements sont très incertains (Delamarre, 2001, p. 87).

88. Distinction familière au vieil-irlandais : *argat/or*.

89. Cette transformation est parallèle à celle par laquelle, sans doute vers la même époque, les toponymes dérivés de *ferrum* recouvrent presque entièrement ceux qu'avait dû fournir le thème *isarn-*. Dans le même temps, *aes* et *stannum* semblent s'être substitués à *cassi*, sans toutefois laisser de trace dans la toponymie.

90. À moins qu'on ne puisse reconstituer des évolutions analogues et parallèles, en l'absence de tout emprunt ? L'extraordinaire mainmise sur l'exploitation de l'or par les Romains à travers l'Europe suggère une nette préférence pour l'appropriation dans les diverses langues du mot légué par les maîtres de ce métal.

Ainsi peut se résoudre le dilemme auquel se heurtaient récemment des celtisants avertis : « On peut s'étonner à ce propos [des richesses en or des Celtes] que le nom de l'argent (**arganto-*) soit indigène dans toutes les langues celtiques et attesté par d'importants toponymes gaulois, cependant que le nom de l'or est, dans les langues néo-celtiques, un emprunt au latin *aurum*. Cela est-il dû à l'absence de grande industrie ou de grand négoce ? On ne saurait le dire. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que la "technique" est, chez les Celtes, individuelle et familiale et non collective, artisanale et non industrielle, tout en étant certainement très perfectionnée »⁹¹. Les auteurs ont très clairement senti la difficulté engendrée par les témoignages linguistiques; mais en manquant la seule résolution possible de la question qu'ils posent (celle qui, eût dit un détective célèbre, si improbable soit-elle, s'impose lorsque toutes les autres se sont révélées vaines), ils se sont engagés sur une fausse piste : l'activité aurifère gauloise est à la fois pourvue d'un nom, collective et solidement organisée.

On est ainsi conduit à proposer la reconstitution suivante :

- la langue celtique ancienne, comme les Celtes eux-mêmes, ne connaît qu'un seul métal précieux : l'or⁹², qu'à cette époque les Grecs appellent *chrysolos*, les Latins *aurum*, puis *aurum*; les Celtes dénomment ce métal *arganton*; en Gaule, l'*arganton* est exploité très tôt en roche dans le Limousin et, peut-on croire, dans le nord de la Mayenne et dans les Mauges, plus tôt encore peut-être⁹³ le long des rivières et des fleuves, notamment le Rhin et certains des cours d'eau se rattachant aux Pyrénées (chez les Tarbelles notamment) et au Massif armoricain⁹⁴ (fig. 1) ;
- élargissant l'enquête en quelque sorte en amont, vers le foyer celtique d'Europe intérieure, on constate sans surprise que l'or y a régné très longuement, notamment grâce à un recours intensif à l'orpaillage⁹⁵, l'argent ne

91. Voir Guyonvarc'h, Le Roux, 2001, p. 100-101. Notons en passant que pour ces spécialistes du celtisme tardif, l'emprunt du vieil-irlandais *or* au latin *aurum* ne fait aucun doute.

92. La langue, comme à l'ordinaire, reflète ici l'expérience de ceux qui la pratiquent: il suffit de comparer, pour la Gaule, la carte de la production d'or et celle, quasiment vide, de l'argent, dans la récente synthèse de C. Domergue (2004, p. 130-134 et cartes, fig. 1 et 2, p. 131 et 133). Voir aussi les cartes, fig. 1 et 3 dans cet article.

93. Pour la préhistoire même, voir Lehrberger, 1995.

94. Notamment, mais pas uniquement: l'or des Tarbelles, celui de l'Ariège chez les Tectosages, mentionné par Strabon, *Géographie*, IV, 2, 1, d'autres gisements fluviaux aussi, moins connus, dans la Montagne Noire et en Ardèche (les Gardons), ne doivent pas être oubliés.

95. Le site emblématique est ici celui de Modlešovice (district de Strakonice, dans le sud-ouest de la Bohême), sur l'Otava; on peut

faisant qu'une apparition limitée, tardive et progressive, due à des emprunts, surtout à partir de l'installation de Celtes en Italie du Nord (IV^e-III^e s. av. J.-C.) ; le monnayage d'argent, la fabrication dans ce métal et l'usage d'objets précieux (vases, parures...) ne se répandent qu'au II^e et au I^{er} s. av. J.-C., sous l'influence des contacts avec le monde gréco-romain⁹⁶; la toponymie serait à interroger, mais avec des espoirs sans doute limités, du fait de la continuité de l'exploitation le long de l'Otava et d'autres cours d'eau de Bohême méridionale et du recouvrement de la région par des noms de lieux slaves: un bon exemple, encore sur l'Otava, est celui du site aurifère de Písek (*písek* est le nom du sable – ici aurifère – en tchèque)⁹⁷ ;

- on retrouve le mot **arganto-*, en composition, aussi bien chez les Celtibères (région de Medinaceli: *arkatobezom*) que chez les Gaulois cisalpins de tradition lépontique (Verceil: *arkatocomaterecos*) ou les Gaulois de Gaule, dans les toponymes *Argentomagos* (plaine-marché de l'or provenant de régions voisines), **Argentorate* (> *Argentoratum*; « enclos de l'or » du Rhin) et plusieurs autres – dont les deux Argentré –, enfin dans le titre *arcantodannos* attribué aux magistrats du métal (précieux) dans diverses cités ; il est possible que dans la seule zone productrice d'argent (chez les Rutènes), le mot *arganton* et ses dérivés aient désigné aussi bien ce métal que l'or⁹⁸, avant que, dès le II^e s. av. J.-C. sans doute, la distinction latine entre *aurum* et *argentum* ne s'impose ;

- dès le premier stade de la romanisation (II^e s. dans le Midi, fin du I^{er} s. av. J.-C. dans les trois Gaules), cette distinction se généralise, recouvrant les notions antérieurement en vigueur ; les toponymes anciens subsistent, alors que leur sens s'est perdu ; les noms de magistratures disparaissent, sauf chez les Rutènes où l'on retrouve des *arcantodann-* au

encore y voir des centaines de *placers* datant de l'époque celtique au XIV^e s.: un dispositif formé de sortes de canaux ou auges de bois et de faisceaux de fibres de chanvre montre que la technique de la « toison d'or » y avait connu des raffinements anciens (Waldhauser, 1991 ; Michálek, 1995, p. 104-106) ; significativement, l'or est omniprésent dans les communications faites par J. Michálek (*in* Schmotz, *Zápotocká dir.*, 1995, p. 18-24), J. Waldhauser (*ibid.*, p. 28-29), R. Gebhard (*ibid.*, p. 120) et B. Zieghaus (*ibid.*, p. 124-131).

96. Il faut ici renvoyer à la synthèse brève et efficace de V. Kruta, 2000.

97. Dans le fameux *Libusin soud* (« jugement de Lubussa », où la princesse doit trancher à propos de l'héritage disputé entre deux frères), on remarque le nom hellénisant donné, sans doute dès une ancienne chronique médiévale, à l'aîné, celui qui provoque le scandale et vit « près des méandres aurifères de l'Otava » : il s'appelle Chrudos...

98. Mais les Rutènes ont également pu recourir au grec *arguros*, ou à toute autre formulation qui nous échappe.

milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. ; les nouveaux noms de lieux fondés sur *argentum*, *aurum* s'imposent et ce sont eux, pour la quasi-totalité – les seconds surtout – qui vont marquer la toponymie des villes et des lieux-dits conservés jusqu'à nos jours ; dans le Massif central, où la production importante d'or a cessé un peu avant la conquête romaine, on peut penser que les mots de provenance latine qui font mémoire de cette exploitation (Laurières, etc.) se sont d'autant plus facilement imposés qu'*arganton* n'avait plus de raison d'être employé de manière intensive par les Gaulois eux-mêmes ; seule exception : les noms anciens de sites comme *Argentomagos*, dont le sens premier, probablement comme celui d'**Argentorate-Argentoratum* et de quelques autres, avait cessé ou allait rapidement cesser d'être compris.

- c'est aussi le mot emprunté au latin, *or*, qui s'impose en Irlande pendant les siècles obscurs où se développe la langue connue au haut Moyen Âge comme vieil-irlandais ; dans cette même langue, *argat* hérite du celtique *arganton*, mais le mot, qui dans les textes entre souvent en couple structuré et distinctif avec *or*, a pris naturellement le sens du latin *argentum*, celui du français « argent »⁹⁹.

Cette solution peut paraître sinieuse et compliquée, mais elle ne l'est pas plus que celle de beaucoup de problèmes d'étymologie et de sémantique envisagés sur la longue durée et à travers plusieurs langues. Elle a surtout le mérite, me semble-t-il, de rendre compte sans résidu des données dont nous disposons. Ce devrait être un critère décisif. On se permettra de glisser ici une hypothèse annexe concernant le passage de Diodore d'après Posidonios déjà plusieurs fois cité. L'évocation de l'attitude des Gaulois envers l'or s'y conclut par une remarque selon laquelle ceux-ci, lorsqu'ils ont offert des objets d'or dans leurs sanctuaires, les respectent totalement, « malgré leur cupidité ». Le texte grec dit très précisément « bien qu'ils soient *philarguroi* », littéralement qu'ils « aiment l'argent ». Cette formulation, classique en grec, semble ici étrange, venant quelques lignes après l'affirmation selon laquelle les Gaulois « ignorent l'argent » sur leur territoire. On peut tenter de résoudre cette petite énigme en se référant à Posidonios. Si, comme c'est probable, il a mentionné le véritable nom gaulois de l'or – aspect négligé par Diodore, qui n'avait donc pas à se poser le problème –, il aura pu mentionner, reproduisant un terme gaulois, qu'ils sont **argentocaroi*¹⁰⁰,

99. Voir aussi, sans doute, *Arianrhod*, « Roue d'Argent », déesse de la pleine lune et de l'inspiration, dont le château, le *Caer Arianrhod*, se confond avec la *Corona Borealis*.

100. Ou *argentocarī* : sur la désinence du nominatif pluriel des noms à thèmes en -o-, voir Lambert, 2003, p. 51 et 54.

glosant peut-être : « ce qui évoque pour nous autres Grecs le mot *philarguroi*, mais qui correspondrait chez eux à *chrusophiloi* », « qui aiment l'or »¹⁰¹.

Il faut, pour terminer, évaluer les conséquences potentielles de la théorie qui vient d'être défendue. Si, dès une époque préromaine ancienne, *arganton* désigne l'or, il s'ensuit que :

- nous pouvons reconstituer une double série de réseaux par lesquels la *Gallia aurifera* s'est fait connaître de ses voisins, en les alimentant en or d'origine rocheuse ou alluvionnaire : dans la première catégorie figurent les *Argentomagus/Argenton* (ou Argentan), dans la seconde les *Argentorate/Argentré* ; l'ensemble du territoire de la Gaule – si nous lui accordons une unité sans doute en partie anachronique¹⁰² – était en quelque sorte doublement structuré : par les cinq grands fleuves providentiellement distribués, comme le dit en termes stoïciens Diodore après Posidonios, mais aussi par la juxtaposition, disons mieux l'articulation heureuse des massifs producteurs d'or et des plaines propices au marché (*magos*) ; à cette double structuration se surimposa celle des limites de peuples : elles correspondent souvent à des cours d'eau, tandis que des plaines-marchés, zones de contacts et d'échanges, jalonnent ces frontières ;

- nous sommes amenés à envisager la « greffe » de bon nombre de ces productions locales et régionales – parallèlement à celles de l'étain – sur le fameux circuit international des métaux précieux parti, croit-on, de Cornouaille pour aboutir à la Méditerranée via la Seine, la Loire et la Garonne ; sont emblématiques à cet égard les cas d'Argentan et de la vallée de l'Orne vers la Manche et l'estuaire de la Seine, d'Argenton-sur-Creuse et du tracé de la rivière éponyme jusqu'à la Loire, de l'Argenton du Maine-et-Loire, qui se jette dans un affluent de rive gauche de la Loire, comme de l'Argenton d'Allonnes, sur la Sarthe, affluent de la rive droite ; ajoutons-y, au sud de la Gaule, la « rivière d'or », l'**Argentodubron* ou Argendouble (*Argentumdublum*, dans un texte de 791) ; elle a pu recueillir les paillettes d'or du massif proche de Salsigne avant de se déverser dans l'Aude au pied de la Montagne Noire¹⁰³ (fig. 1, A9) ;

101. On notera que *philarguros* est un terme ancien et fréquent en grec ; *chrusophilos* et *philochrusos* sont plus tardifs, plus rares (*Anthologie Palatine*, Lucien), et ne comportent pas la même nuance de cupidité ou d'avarice.

102. Voir Goudineau, 2002, particulièrement p. 92 *sq.*, et les remarques de Paillet, 2002.

103. Delamarre (2001, p. 127) traduit par « rivière argentée ». On a vu (*supra*, p. 215-216) ce qu'il fallait en penser.

• une autre conséquence, suggérée par la comparaison avec la Celtibérie et la Cisalpine, est sans doute plus inattendue : le roi légendaire de Tartessos (fig. 1, A11), qui aurait selon Strabon régné 80 ans et vécu 120 ans, porte le nom d'Arganthônios ; la présence d'un nom celte au sud-ouest de l'Espagne, à date haute (VII^e s. av. J.-C.), n'est pas vraiment étonnante, mais la signification du patronyme est plus frappante : elle pourrait, contrairement à ce qu'on estime en général, marquer la provenance en grande partie « aurifère » de la puissance de ce souverain ; il n'est pas utile ici de développer une question fort complexe, mais on admettra, avec la plupart des savants, que le royaume tartésien tirait l'essentiel de sa richesse en matériaux d'échange des métaux qu'il exploitait indirectement : mines de cuivre, de plomb et surtout d'argent du río Tinto voisin (fig. 3), mais aussi de l'or : un or fourni en abondance d'un côté par les richissimes zones aurifères du nord-ouest de l'Hispanie, avec laquelle les échanges sont anciens, de l'autre par l'orpaillage sur les rives du cours inférieur du Tage, auquel la zone de Gadès était reliée depuis très longtemps par une voie terrestre¹⁰⁴ ; si le nom d'Arganthônios signifie bien « le (seul) maître de l'or »¹⁰⁵, cela pourrait renvoyer sinon à la réalisation, du moins à la maîtrise de cette voie, ainsi qu'au contrôle d'échanges plus lointains ;

• toujours en Espagne, en tout cas, le río Arganza (fig. 1, A10) un affluent du Narcea dans la Cordillère cantabrique (Asturies), est bordé de vestiges de mines aurifères antiques, ainsi qu'en atteste cet itinéraire de randonnée d'une « Ruta del Oro » dans les « Cangas del Narcea » : « Desde el punto en que dejamos el coche, iniciamos esta ruta a pie, para recorrer por una pista de tierra toda la ladera donde se asienta el pueblo de San Félix [de las Montañas], en el margen izquierdo del río Arganza. A 700 metros de iniciado el itinerario nos encontramos a nuestra izquierda un camino [...] que nos permitirá ver de cerca los restos de la explotación romana de oro »¹⁰⁶ ; il est certain que le nom du cours d'eau, dont l'origine celte est avérée¹⁰⁷, doit précisément cette appellation à une exploitation de l'or dès une époque préromaine ; s'il s'agit d'orpaillage, Arganza est un autre nom d'*Argantodubron* ;

104. Sur l'ensemble de cette question, voir Sillières, 1990, p. 187 et p. 534-546 ; sur la voie qui relie Tartessos à l'embouchure du Tage (*l'aurifer Tagus*), voir Avienus, *Ora Maritima*, 178-182.

105. La finale du nom se rattache au gaulois *oimo-*, « seul, unique » (Delamarre, 2001, p. 202-203).

106. Les vestiges d'exploitation antique ont fait l'objet des études de N. Santos Yeguas, 2002 (information due à C. Domergue).

107. Voir Krahe, 1964, p. 53-54 et Delamarre, 2001, p. 46.

• un terme de même formation, sans doute laissé sur le territoire de l'Anatolie du nord-ouest par une installation momentanée du peuple celte des Galates, est celui du promontoire montagneux dit *Arganthôn(e)ion oros*, sur la côte nord : ce secteur est situé entre la Troade, où les richesses aurifères anciennes d'Astyra, près d'Abydos, auraient, selon Strabon¹⁰⁸, procuré ses richesses au roi Priam, et le Pont, plus à l'est, avec la production d'or bien connue du Gîte de Sandaraque (à l'ouest de l'Halys), près de la forteresse royale de Pimolisa¹⁰⁹ ; en ce qui concerne le mont – et le fleuve – qui portent le nom de *l'arganton*, on peut donc se demander si l'aventure d'Hylas, compagnon de Jason et d'Héraclès entraîné au fond des eaux par une nymphe amoureuse, n'est pas un de ces récits étiologiques qui se donnent libre cours le long des « rivières de l'or » : l'indication n'est certes pas aussi explicite que celle qui, en Anatolie même, met en scène Midas se baignant dans le Pactole, mais il ne faut pas oublier que ces Argonautes en quête de la « toison d'or », modèles et patrons de tous les orpailleurs, tentaient au moins symboliquement, dans chaque rivière qui retenait leur attention, de capter dans leurs peaux de mouton les paillettes de métal précieux.

Ainsi donc, à s'en tenir à des vraisemblances sinon, à plusieurs reprises, à des probabilités ou à des certitudes, il n'est pas un seul cas, en aucun des lieux dont le nom garde leur trace – mis à part la légendaire Tartessos, où les deux possibilités sont théoriquement envisageables –, où puisse se déceler dans le mot celte *arganton* et ses composés une autre signification que celle de l'or. Qu'en est-il des noms de magistrats et, en l'espèce, de *l'arcantodann(os)* attesté juste avant ou après la conquête césarienne sur des monnaies des Lixoviens, des Meldes, des Médiomatriques et, un siècle plus tard, sur un compte de potiers de La Graufesenque, chez les Rutènes ?

L'ARCANTODAN(NOS) SUR DES MONNAIES GAULOISES ET UN COMPTE DE POTIERS

On connaît bien depuis le début du XX^e s. une série de monnaies frappées par trois cités du nord et de l'est de la Gaule : Lixoviens, Meldes, Médiomatriques, où figure le titre d'*argantoda(n)(os)*. Titre porté par Maupennos chez les

108. Strabon (*Géographie*, XII, 2, C 323) : ces ressources, dit-il, sont depuis longtemps épuisées ; voir Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 66. Analyses de bijoux troyens dont le matériau provient probablement de ce secteur : Young, 1972, p. 10 ; Pernicka *et al.*, 1984, p. 553-557 ; Weisberger, Pernicka, 1995, p. 177.

109. Voir Strabon, *Géographie*, XII, 3, 40, C 562.

Lixoviens, par Roveca chez les Meldes, sans doute par un Ambactus chez les Médiomatriques¹¹⁰. Ne retenons pour l'instant que le premier exemple, parce qu'il est le plus explicite¹¹¹, sans écarter pour autant la possibilité que la signification d'un même titre ait comporté des différences d'une cité à l'autre. Telle qu'elle est rappelée et commentée par P.-Y. Lambert¹¹², la série des légendes monétaires qui intéressent notre propos est la suivante :

- (1) LIXOVIATIS/LIXOVIATIS
- (2) CISIAMBOS/ARGANTODA.MAVPENNOS
- (3) SIMISSOS.PUBLICOS.LIXOVIO/VERCO RETO.
CISIAMBOS. CATTOS
- (4) SIMISSOS.PUBLICOS.LIXOVIO/ARGANTODA.
MAVPENNOS.

Le *simissos* est le « demi-as de la république des Lixoviens »¹¹³, émis par la cité lixovienne et sa capitale *Noviomagus* (Lisieux). *Vercobreto(s)* fait allusion à la fameuse « magistrature suprême » des cités gauloises. La légende (3) rappelle que deux magistrats, ici Cisiambos et Cattos, étaient chaque année en charge collégalement de ces fonctions. Le seul Maupennos est cité comme *argantoda(nnos)* en (2) et en (4). Il est associé en (2) avec (le vercobret ?) Cisiambos. Faut-il en conclure qu'il n'y avait qu'un seul « magistrat de l'or » par an dans ces cités ? Ce serait négliger le fait que les données sont maigres et dispersées et que, comme on le verra plus loin, des documents non monétaires semblent indiquer que cette charge était elle aussi collégiale. Mais revenons un instant sur les traductions possibles des titulatures relatives à l'*arganton*. « Argentier », qui est parfois employé, n'a pas grand sens, sauf à évoquer une sorte de « ministre des Finances » local¹¹⁴, et ne convient de toute façon pas dès lors qu'on identifie l'*arganton* à l'or. Parmi les mots auxquels recourt la bibliographie citée plus haut, on peut mentionner (en transposant « argent » en « or ») « officier de l'or », « curateur des monnaies » ou encore « peseur d'or », *Münzmeister*, *Geldwechsler* (*Goldwechsler* ?), voire « sénateur de

l'or », « trésorier », si ce n'est « questeur »¹¹⁵. Il nous semble qu'en attendant une clarification encore à venir, la prudence imposerait de rendre les termes concernés par des expressions du type « magistrat, officier, responsable de l'or »¹¹⁶, expressions assez larges pour supporter des interprétations diverses. Ces remarques faites, il est loisible d'acquiescer à la formule de P.-Y. Lambert, mais sans en tirer plus de choses qu'elle n'en implique : la période césarienne, qui nous retient ici, est une « époque où l'argent public devait se confondre plus ou moins avec la fortune du magistrat principal »¹¹⁷. Une remarque encore : la frappe des *semiasses*, des demi-as a été concédée pour une brève période par César. Ces monnaies sont des monnaies de bronze. Or c'est un « magistrat de l'*arganton* » qui leur imprime sa marque. Il est donc au moins certain que la référence de ces titulatures à l'*arganton* ne réduit pas la définition de leur détenteur à celle d'un « monétaire chargé de la frappe des pièces d'or »¹¹⁸. Ni les Lixoviens ni les Médiomatriques n'ont frappé de monnaies « gauloises » d'or et d'argent, à la différence des Meldes. Chez ces derniers, notons-le, aucune des frappes d'or et d'argent à la légende ROVECA, nettement antérieures à celles, de bronze, du même peuple, qui ont été évoquées plus haut, ne mentionne d'ARCANTODAN.

Considérons les peuples qui ont produit de façon assurée de telles monnaies. Les Lixoviens (ou Lexoviens), nous apprend Strabon¹¹⁹, sont des commerçants avisés qui échangent les métaux de Bretagne, notamment l'étain, contre du vin et de l'huile importés d'Italie. Ce sont donc des « commerçants du métal » : étain, or (voir Argentan ?), peut-être plomb et argent. On n'en sait pas autant sur les Meldes installés entre Seine et Marne. Tout au moins César nous informe-t-il (*Guerre des Gaules*, V, 5) qu'en 55, à la veille de l'expédition de Bretagne, il a fait construire soixante navires « dans les arsenaux des Meldes » (ceux de la Marne ?

115. Le contexte paraît en tout cas bien différent de celui, technique et subordonné, dans lequel exerçaient leur action, à Rome, les « triumvirs monétaires » *auro argento aere flando feriundo*. Ce triumvirat, définitivement organisé comme tel au I^{er} s. av. J.-C., s'offrait à de jeunes aristocrates en tout début de carrière.

116. « De l'argent », ou « des métaux précieux » ? voir *infra*, p. 232-233. À propos des monnaies ici prises en considération, S. Scheers parle de « juge ou magistrat d'argent » (Scheers, 1977).

117. Voir Scheers, 1977, p. 185.

118. Une autre explication, on l'a vu, consisterait à prendre *arganton* comme une *pars pro toto*, et à y voir un mot évoquant l'ensemble des métaux. À cette hypothèse paraît bien s'opposer la documentation rutène, qui met en parallèle la référence à « l'argent » et à « l'étain » ; mais *arganton* ne signifie-t-il pas dans ce contexte « métal précieux », or et/ou argent ?

119. Strabon, *Géographie*, V, 2.

110. Voir Scheers, 1969, p. 50-51, pl. VI, p. 120-121 et pl. X ; 1977, p. 184 et p. 388, n^{os} 555 et 884 ; Colbert de Beaulieu, Fischer, 1998, p. 103-104 (*Arg Ambact*), n^{os} 108-109, p. 191-193 (*Cisiambos arcantoda*), n^o 240, p. 374-376 (*Roveca arcantodan*).

111. Voir Lejeune, 1985, p. 271-280, et déjà Robert, 1886.

112. Voir Lambert, 2003, p. 184.

113. Voir Lambert, 2003, p. 54.

114. Dans tout ce qui suit, la discussion est rendue délicate du fait que les ouvrages et articles cités traduisent *arganton* par « argent », terme dont la polyvalence (argent métal, argent monnaie, argent richesse) ne convient pas exactement à l'or.

un autre peuple, inconnu par ailleurs, installé bien plus au nord, près de la zone d'embarquement ? on en discute). Que ces navires aient vraiment descendu le cours de la Marne, puis de la Seine, ou qu'ils aient suivi une voie septentrionale plus directe, il faut en déduire que ce peuple avait, lui aussi, une connaissance solide des itinéraires conduisant outre Manche, et donc des voies du métal. Le dernier cas n'est pas le moins intéressant: c'est celui des Médiomatriques, déjà signalé à propos d'*Argentorate*.

Concluons très provisoirement, mais fermement: les magistrats du métal, dans tous les cas considérés jusqu'ici, sont évidemment des hommes riches et puissants au sein de leur cité; ils peuvent bien être en même temps des évergètes et, souvent, des magistrats monétaires; mais ils ne sont pas seulement ni sans doute principalement cela. Ce sont les responsables de l'exploitation et/ou du commerce¹²⁰ du métal dont leur cité s'est fait une spécialité. Confirmation nous en sera apportée un peu plus loin par un nouveau déplacement du regard, cette fois en direction du sud-ouest de la Gaule, qui achèvera de montrer que seuls possèdent un ou des *arcantodan*-les « peuples et cités du métal », c'est-à-dire directement intéressés à la production ou aux échanges en ce domaine. Mais au préalable, une étude récente peut nous aider à préciser cette situation, difficile à ranger dans les catégories qui nous sont familières.

Venant après quelques autres publications¹²¹, l'article de S. Lewuillon¹²² met en valeur ce qu'il appelle avec insistance les « traditions métalliques »¹²³ des Gaulois. Torques, bracelets, « copeaux métalliques », lingots (annulaires et autres), *currency bars*, broches de bronze ou de fer et, pour faire le poids... épée de Brennus, tous ces objets composent le paysage de cet *habitus* prémonétaire resté vivace bien après l'apparition de la monnaie. La balance du magistrat (en latin *libripens*) chargé de contrôler et d'authentifier la régularité des opérations y est omniprésente; elle signifie et actualise « toute une culture de la pesée monétaire » (Lewuillon, *ibid.*, p. 18), illustrée également par « les lingots de fer "pré-forgés" qui prolongent la tradition du commerce

métallique transalpin » (*id.*, *ibid.*). Toutes ces données conduisent l'auteur à aborder avec prudence le cas de l'*arcantodan*, dont Brennus est à ses yeux le prototype. « À la vérité, nous ignorons quel est son rôle exact, car, linguistiquement, seul le rapport à l'argent [ou à l'or, ajouterons-nous, comme au Capitole précisément; voir *supra*] paraît assuré. Ce titre, comparé à ceux de *dannus* et de *platioldannus* en Germanie, ainsi qu'au *cassiodannus* [lire *cassidannos*: voir *infra*] si courant à La Graufesenque, pourrait laisser conclure à quelque curatelle – ce qui n'est pas d'un niveau extraordinaire –; d'un autre côté, il revêt tout de même suffisamment d'importance... »; et de signaler (p. 21, n. 76) les interprétations en ce sens, dont nous avons fait état, de W. Meid et de P.-Y. Lambert: l'un et l'autre – auxquels on peut ajouter F. Burillo Mozota – se refusent, on l'a vu, à réduire le rôle de ces magistrats à celui de « battre monnaie ». Cette activité ne peut être, le cas échéant, que la conséquence d'une fonction beaucoup plus fondamentale, enracinée dans un lointain passé. En tout état de cause, à l'époque de César, qui fait lui-même écho à l'univers, si différent de celui des Romains, auquel il a été confronté¹²⁴, ces représentants de leur cité ne sauraient être confondus avec des sortes d'affranchis publics à la manière impériale romaine¹²⁵.

Munis de ces acquis empiriques autant que théoriques, nous pouvons nous diriger, comme annoncé, vers la frontière méridionale qui sépare les Gaules de la Transalpine-Narbonnaise.

Dans *Les Textes gallo-latins sur instrumentum*¹²⁶, P.-Y. Lambert reprend et complète l'ensemble du dossier constitué naguère par R. Marichal¹²⁷ autour des « comptes de potiers », c'est-à-dire des bordereaux d'enfournement graffités avant cuisson sur des poteries, principalement sur des vases en sigillée de La Graufesenque. Nous sommes chez les Rutènes, à *Condatomagus*-Millau (Aveyron), à l'époque de Claude et de Néron (milieu du I^{er} s. apr. J.-C.). L'inscription Marichal 30 mérite l'attention. Elle se lit comme suit: *Tuθos. LV.[...]*pe argant[...].ebi..[. *Tuθos*, normalement suivi d'un

120. « Commerce » est ici à prendre dans un sens beaucoup plus large que son acception actuelle, incluant échanges non monétaires, cadeaux, dîmes, offrandes aux sanctuaires, etc.: à l'échelle de la Gaule ou de ses régions, tout « mouvement métallique » impliquant l'entrée dans le territoire, ou la sortie hors de celui-ci. En ce sens, C. Goudineau évoque une « comptabilité sacrée » à l'échelle de l'ensemble des peuples de la Gaule (Goudineau, 1991).

121. Voir Lewuillon, 1999a et b.

122. Voir Lewuillon, 2004; cf. déjà, sur les « *thesauri Gallici* de l'ancien Capitole romain », Gagé, 1950, p. 150-162.

123. Voir Lewuillon, 2004, p. 6.

124. « Pour monnaie on se sert de cuivre, de pièces d'or ou de lingots de fer d'un poids déterminé » (*utuntur aut aere aut nummo aureo aut taleis ferreis ad certum pondus examinatis pro nummo*) (César, *La Guerre des Gaules*, V, 12, 4). Il s'agit de la Bretagne, implicitement comparée à une Gaule convertie à l'économie monétaire.

125. Les rapprochements opérés en ce sens par M. Dondin-Payre ne paraissent concevables que pour une époque de « romanisation » nettement plus avancée; voir Dondin-Payre, 1999, p. 181-184, p. 211 et p. 334.

126. Voir Lambert, 2002, p. 90 et p. 113.

127. Voir Marichal, 1988, p. 78-79, p. 95-98 et p. 109-110.

chiffre, est le mot gaulois désormais bien (re)connu pour *furnus*, « fournée ». La fin du texte comporte « un nom avec désinence *-bi*, à l'instrumental pluriel »¹²⁸, et ce nom ne peut guère être que le développement du mot lacunaire à thème *argant-*. Par conséquent, il faut renoncer à l'hypothèse d'un nom propre du type Arganthônios (celui, comme on a vu, du roi des Tartessiens), et restituer *argant[odann]ebi*, instrumental-sociatif pluriel de *argantodannos*, sans doute suivi de (deux ?) noms propres, « l'indication de date étant constituée du nom des magistrats à l'instrumental sur le modèle de l'ablatif absolu latin *N., N. consulibus.* »¹²⁹. Explicitons la traduction : « sous l'argantodannat¹³⁰ de N. et N. ».

Cette argumentation s'appuie sur la mise en parallèle de la formule avec celle que présentent des graffites nettement plus nombreux – cinq au moins, peut-être huit¹³¹ – qui font état, dès l'ouverture, d'un personnage nommé *casidanos*. On s'accorde à reconnaître en lui un magistrat ou un prêtre donnant son nom à l'année. Prenons le compte n° 4 de R. Marichal :

Tuθos. cintux.

luxtodos. casidanaIone. le[gi]tum[.]

Traduction proposée : « Premier four chargé. Sous le cassidannat de Legitumos »¹³². Pour rendre *casidanaIone*, P.-Y. Lambert a forgé le mot « cassidannat » sur le modèle de « flaminat », en reprenant une suggestion novatrice de P. de Bernardo Stempel, qu'il résume ainsi : « *casidannos* était le nom d'un magistrat monétaire, comme *argantodan(nos)* sur les monnaies des Lixoviens, et *platiodynamus* sur une inscription latine de Trèves : d'après elle, *cassi-* serait le nom d'un métal blanc, cf. grec *κασσιτερον* étain »¹³³.

Armés de ces repères, et avant de tenter de franchir une nouvelle et ultime étape, rappelons l'essentiel des acquis et des hypothèses :

128. Voir, sur ce point de morphologie celtique et indo-européenne, Lambert, 2003, p. 59 (*eiabi*, Larzac : « avec elles »), p. 63-64 (*gobedbi*, « forgerons », à Alésia ; *suiovebe*, « sœurs », à Néris-les-Bains ; comparaisons décisives avec le vieil-irlandais, le grec mycénien et le sanscrit).

129. Voir Lambert, 2002, p. 113.

130. Voir *infra* « cassidannat ».

131. Voir Lambert, 2002, p. 109-110 : Marichal 2, 4, 8, 11, 19, à quoi il faut sans doute ajouter Mar. 74b (qui fournit l'équivalence gallo-latine *casidannos-flamen*) et Lambert, L-30a et L-30b.

132. Voir Lambert, 2003, p. 134-135.

133. Voir Bernardo Stempel, 1998, p. 605 sq. Sur *platiodynamus* (*CIL*, XIII, 6776 : le mot est au pluriel, *platiodynami*), voir encore Lambert, 2003, p. 31 : le sens généralement retenu (Delamarre, 2001, p. 113) est celui de « responsable des places » (voir le parallèle séduisant avec le grec *agoranomos*). P. de Bernardo Stempel rapproche, quant à elle, le mot espagnol *plata* « argent ».

- *cassi-*, dans les exemples considérés, est à mettre en parallèle avec *arganto-* et peut-être avec *platio-* : les trois mots désigneraient trois métaux autres que le fer, respectivement l'or, l'étain et l'argent (?)¹³⁴ ;

- ce même radical *cassi-*, qui semble susceptible d'avoir d'autres significations encore mal établies (voir notamment des *dii Casses*, des noms de peuples comme *Veliocasses*, *Baiocasses*...), désigne ici l'étain, qu'on retrouve dans des composés – cassitérite, Cassitérides – dont l'étymologie est restée introuvable en grec ;

- en admettant que l'ensemble de cette série d'hypothèses se vérifie, il en découle que le celtique possédait deux mots, ou deux racines verbales, pour désigner l'étain : *cassi-* et *stann-* ou *stagn-*, s'il est vrai, comme l'indique Pline l'Ancien¹³⁵, que ce mot passé en latin (*stannum*, *stagnum*), et qui a donné le français « étain », trouve ses origines en Gaule ;

- les trois mots *arganto-*, *cassi-*, *platio-*, et eux seuls, présentent ce point commun d'entrer en composition avec *-dan(n)-*, pour désigner des magistrats civiques « du métal » ;

- l'élément *-dan(n)-* lui-même, probable abrégé de **dan(n)os*, s'analyse comme désignant un magistrat ; le glossaire de Vienne traduit *iudicem*, « juge »¹³⁶ ; la racine indo-européenne est probablement **dā(i)-* (grec *daiō*, *dainumi* ; sanscrit *dayate*) : partager, répartir ; le rapprochement avec le grec *nemō*, *nomos*, de sens identique, est frappant, de même que le parallèle avec l'*agoranomos*, « inspecteur des marchés », garant et contrôleur des poids, des prix et des mesures ; on conçoit que de tels *dan(n)[i]*, à La Graufesenque, aient encore, au milieu du I^{er} s. apr. J.-C., authentifié et garanti le nombre et la nature des vases constituant les fournées de potiers.

Reste la spécialisation métallique impliquée dans le premier composant de ces titres. Comment expliquer, dans la ligne des observations présentées plus haut, la présence sinon simultanée, du moins parallèle et analogique, de « magistrats de l'*arganton* »¹³⁷ et de « magistrats de l'étain »

134. *Platio-*, dans cette hypothèse, est naturellement comparé à *plata* ; l'origine de ces mots serait à rechercher dans le caractère régulièrement « plat » des objets issus de la première transformation en métal du minerai-argent. Pour une hypothèse un peu différente, voir Paillet, 2004.

135. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 30, 38 ; cf. 31, 159, où le mot désigne le plomb argentifère.

136. Voir Dottin, 1980, p. 213, n° 5 ; Delamarre, 2001, p. 113.

137. C'est le seul point sur lequel nous nous séparerions – on a vu tout à l'heure pourquoi – de la formulation Bernardo Stempel-Lambert : « magistrats monétaires ».

à Millau-La Graufesenque¹³⁸ ? La structure qui articule en les opposant étain-bronze d'un côté, métaux précieux de l'autre ne pourra être étudiée en détail qu'après l'examen approfondi, actuellement en cours, de la question de l'étain. Du moins cette structuration, qui en redouble d'autres (*magos/rate...*), peut-elle être d'ores et déjà considérée comme caractéristique de la perception gauloise des ressources minières et de leur exploitation à l'échelle de la Gaule. Pour ce qui est de la localisation, la réponse tient en un mot, et c'est encore une fois un nom de peuple : Rutènes. De très nombreux travaux¹³⁹ ont achevé de prouver, ces dernières années, que les Gallo-Romains de la région, et sans doute déjà les Rutènes indigènes, avaient compris et expérimenté ce que l'ingénieur du Corps royal des mines, F. de Heunezel, allait proclamer dans un rapport en 1840 : « la richesse des minerais de l'Aveyron, telle qu'elle est à la surface, est déjà supérieure à la richesse moyenne des minerais les plus chers de l'Allemagne [...] ; les praticiens nous regardent comme en possession d'une des plus riches

138. Il s'agit peut-être d'une magistrature à connotation religieuse, comme l'indiquerait la traduction par « flamine ». Mais le terme latin lui-même garde-t-il ici sa pleine valeur sacrée ? Ou au contraire, celle-ci a-t-elle remplacé une ancienne signification « métallophore » ? Faut-il par ailleurs penser à un flaminat-cassidanat provincial (Marichal, 1988, p. 109-110) ou de confrérie locale (Vernhet, Bémont, 1993 et 1998) ? Ou plutôt, ce qui s'accorderait mieux avec le contexte ici mis au jour, à une magistrature civique ?

139. Notamment ceux de P. Abraham et de J.-G. Morasz (UTAH, UMR 5608). Voir Abraham, 1997, 2000 ; Morasz, 1997. Ces données seront reprises dans la *Carte archéologique de la Gaule, Aveyron*, à paraître sous la responsabilité de P. Gruat, J.-M. Pailler et M. Vidal. Hors de l'Aveyron, il faut citer principalement Lascours, dans la haute vallée de l'Orb (Hérault), où des tessères d'argent découvertes *in situ* portent la marque d'une *societas* des mines d'argent des Rutènes (Landes, Gourdiol, 1998, p. 53-56).

contrées métallifères... ». Qu'il s'agisse ici de l'argent plus probablement que de l'or – ou peut-être de l'argent et de l'or¹⁴⁰ – n'a pas de quoi surprendre, à une époque où le lexique métallique grec, puis latin, l'un comme l'autre distinguant clairement « l'or » et « l'argent », doit s'être répandu et dans la seule région de Gaule où, comme cela a été souligné d'emblée, la production d'argent est ancienne et importante (fig. 3).

L'argent (et l'or ?) dans l'Aveyron des Rutènes, donc, d'où probablement la mention de magistrats chargés de ce métal¹⁴¹ à *Condatomagus*/Millau¹⁴². Mais l'étain ? Cette passionnante question est en cours d'étude sur le terrain, avec les recherches de P. Abraham, déjà nommé, et celles d'une doctorante, M. Mairecolas, particulièrement dans la zone lémovice des monts de Blond (Haute-Vienne). Cette question appelle, elle aussi, une réinterprétation de toponymes et de noms de peuples gaulois considérés comme élucidés. Cette réinterprétation est en cours d'achèvement. Mais ce sera une autre histoire, non moins complexe que celle dont on vient de traiter, et qui sera reprise prochainement.

140. La récupération d'or par orpillage est avérée dans cette région à date très ancienne, par exemple dans les Gardons ; rappelons aussi le cas, déjà mentionné, de l'*Argentodubron*, « l'Argentdouble » ou « rivière de l'or ».

141. Métal et/ou monnaie ? Sans vouloir exclure cette dernière possibilité, on observera que la frappe de monnaies d'or et d'argent est inconnue des Rutènes du temps de César, comme de leurs ascendants.

142. On ne se préoccupera pas ici du problème si débattu de la limite entre Rutènes « provinciaux » et Rutènes « indépendants » – sauf pour signaler que *Condatomagos* (Millau) était tout proche de cette limite, sans doute du côté « provincial », si l'on tient compte d'un confluent incluant la Dourbie, et si l'on place la frontière sur le Tarn, dont la Dourbie est un affluent méridional.

ANNEXE

MARS MULLO, UNE HYPOTHÈSE

Le « dossier épigraphique » de *Mars Mullo* est bien connu et bien étudié¹⁴³. Son lien, à l'époque romaine, avec le culte impérial, en particulier à Rennes, a fait l'objet d'éclaircissements concordants. Le problème de la signification de l'épiclèse *Mullo* semble, quant à lui, loin d'être résolu. Il est certain que personne ne verrait plus aujourd'hui en lui un « dieu des muletiers », comme il fut un temps de mode, parce que l'origine celtique et non latine du mot est reconnue. Mais les outils lexicologiques dont nous avons fait plus haut amplement usage (X. Delamarre, P.-Y. Lambert) restent précisément muets à ce sujet. Il me semble que le contexte restitué ci-dessus en ce qui concerne l'or de l'ouest de la Gaule autorise au moins la formulation de quelques conjectures.

Rappelons en un mot que Mars, ou pour mieux dire les Mars, sont extrêmement fréquents en Gaule. Le Mars gaulois, plutôt que le dieu guerrier strictement fonctionnel connu à Rome, est une « divinité de peuple », ou de groupe de peuples, et ses épicleses, fort nombreuses, varient considérablement, pour la plupart, d'une région à l'autre¹⁴⁴. Dans ce contexte, il est frappant de noter que l'appellation *Mullo* apparaît strictement limitée à un secteur géographique couvrant les départements de l'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Loire-Atlantique (fig. 6). Autrement dit, le rayonnement de ce Mars occidental correspond assez exactement à la zone aurifère où nous

143. Le bilan le plus récent sur *Mars Mullo* a été dressé par F. Bérard lors du colloque international organisé du 4 au 6 juin 2003 à l'université du Maine (Le Mans) par le GREMA et l'AOROC, sous le titre « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident ». Principales études dans Chastagnol, 1995 (1980) ; Naveau, 1992, p. 97-98 (le sanctuaire d'Athée dans son contexte) ; Meuret, 1993, p. 179-182 ; Naveau, 2000. Les références épigraphiques sont dans *CIL*, XIII, 3148-3151 ; dans Bousquet, 1971, p. 122 (Rennes) ; dans *CIL*, XIII, 3101-3102 (Nantes) ; dans Wuilleumier, 1963, p. 343-345 (Allonnes) ; voir peut-être Wuilleumier, *ibid.*, p. 339 (Corseul : Mars sur une inscription fragmentaire) et, de manière très hypothétique, *CIL*, XIII, 3191 (*deo patrio*, Le Mans).

144. On peut encore se reporter pour la documentation à Hatt, 1989 (*Mullo* : p. 154-155, 156 et 177-178). Pour la période romaine, les remarques de Van Andringa éclairent comment, au moins chez les Riédons, le dieu de *pagus Mars Mullo* a « cumulé » les fonctions de dieu patronnant la cité (Van Andringa, 2002, en particulier p. 141-143, 149, 150, 218, 241). Dans sa perspective romanisante – *stricto sensu* –, ce livre fait explicitement l'impasse sur la nature première de ce dieu indigène, comme des autres divinités gauloises. On ne peut donc s'étonner qu'il ignore, sauf par une mention sur une carte (p. 142), le sanctuaire d'Athée et l'inscription de Craon.

avons retrouvé la trace des « sites de l'or », les Argenton et autres Argentré. Est-il permis d'aller plus loin ?

Si l'on veut bien admettre l'explication empruntée au lexique celtique – la seule proposée à ce jour, semble-t-il – que C.-J. Guyonvarc'h donne du vocable *Mullo* par l'irlandais *mullach*, « sommet arrondi, colline », et si l'on traduit le mot comme il le fait, approximativement, par « le dieu aux tas »¹⁴⁵, on peut être amené, sous réserve d'inventaire, à une conjecture identifiant ces tas aux haldes des exploitations aurifères¹⁴⁶ – haldes ou « cavaliers », en occitan *tuquet* ou *suquet*¹⁴⁷. Le *Mullo* celtique, si prisé à l'époque gallo-romaine à Rennes et à Nantes, proches l'une des zones d'orpaillage et d'extraction, l'autre des grands circuits commerciaux de l'or, a également patronné le grand *fanum* circulaire des Provençères à Athée (Mayenne), dans le Craonnais, en plein cœur d'un important gisement aurifère exploité dès l'âge du Fer¹⁴⁸. La proximité immédiate qui unit le sanctuaire de *Mars Mullo* à Allonnes¹⁴⁹ et un probable **Argantomagos* (Argenton, Sarthe) plaide dans le même sens. Dans cette hypothèse, Riédons, Coriosolites (cf. peut-être le *fanum Martis* de Corseul ?¹⁵⁰), Aulerques Cénomans (et Diablintes ?), Namnètes surtout¹⁵¹ se trouvaient assez naturellement concernés.

145. Voir Guyonvarc'h, 1960.

146. C.-J. Guyonvarc'h pensait, on vient de le voir, à des monceaux de dépouilles entassées en forme de butin ; on a également songé, à partir de la même analyse linguistique, à la meule de foin ou de paille, comme signe de l'abondance. L'exégèse ici proposée est plus topique.

147. Voir Cauuet, 2004, p. 21 et 25 ; pour la région qui nous intéresse, à propos de la « ligne des Miaules », voir Barrandon *et al.*, 1994, p. 266 : « Cette ligne est jalonnée, sur près de 40 km, de longues fosses bordées de talus qui sont les vestiges visibles d'anciennes aurières composées d'excavations à ciel ouvert et de cavaliers » ; voir dans le même sens les indications de Naveau, 1992, p. 31-32 : « L'exploitation en mines et dans les ruisseaux des alentours a commencé dès l'âge du fer, comme le montrent un certain nombre d'indices : un chemin protohistorique ou antique bordant les lieux d'extraction, des creusets d'orfèvre en niveau de La Tène finale dans la forêt de la Guerche, l'abondance relative des monnaies gauloises, en partie namnètes, dans ce secteur ».

148. Voir *supra*, n. 143 et 146.

149. Sur le sanctuaire d'Allonnes, voir en dernier lieu, Brouquier-Reddé, Gruel (dir.), 2004, p. 292-294 et fig. 1-3 ; étude spécifique (F. Bérard) des dédicaces à *Mars Mullo*, p. 374-375, avec cette formule (p. 374) : « Mars [est] identifié à un dieu gaulois dont on ignore tout, si ce n'est qu'il est honoré dans toute la région », avec un renvoi avisé à la fig. 3 de la p. 294, ici reprise fig. 7.

150. Dernier bilan par A. Provost, lors du colloque du Mans signalé à la n. 142, p. 233.

151. En particulier si le Craonnais, comme J.-C. Meuret et J. Naveau en formulent l'hypothèse, est bien un *pagus* des Namnètes.

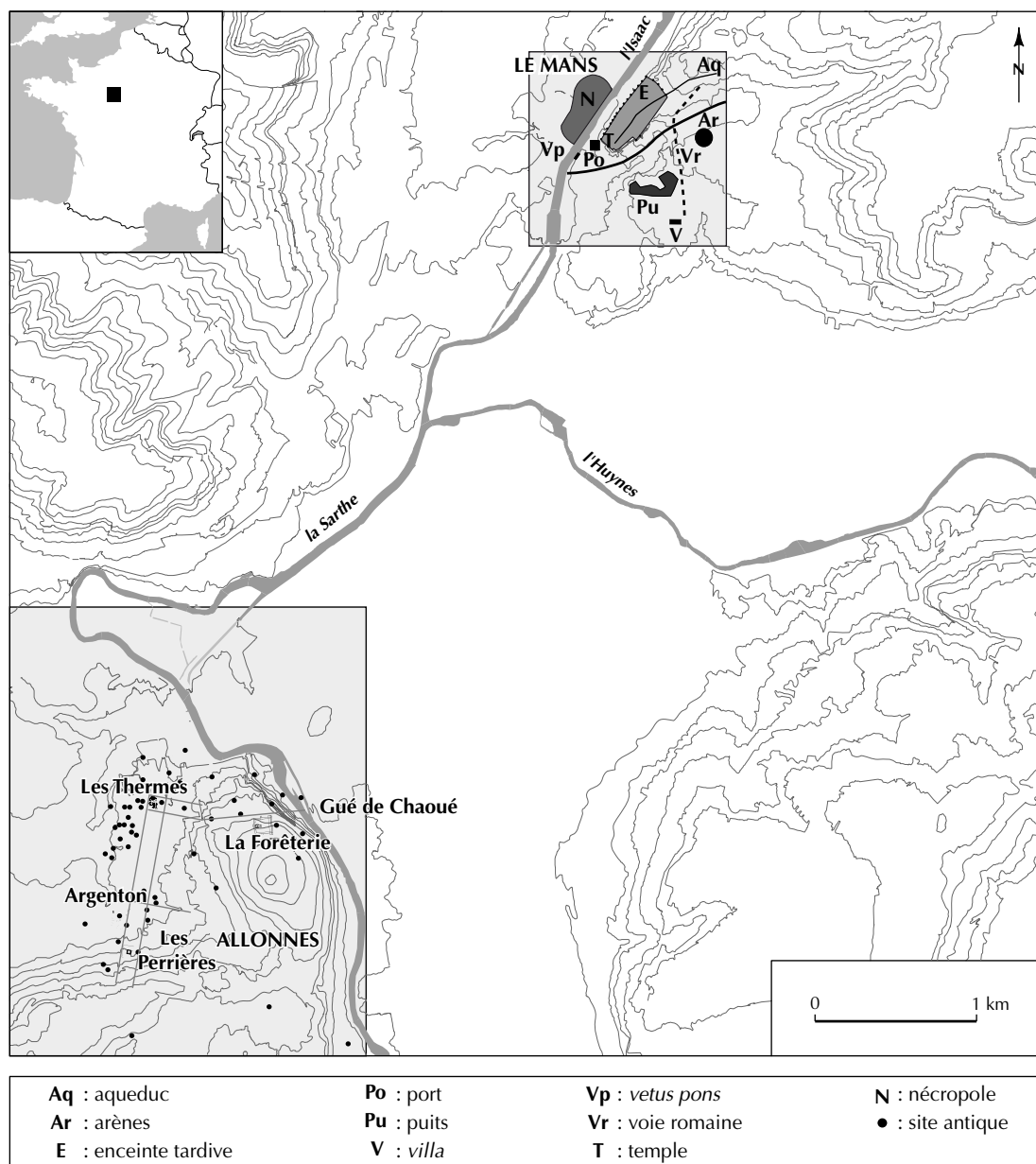


Fig. 6 – Localisation du sanctuaire de Mars Mullo par rapport à la cité de Vindinum/Le Mans (d'après V. Brouquier-Reddé, K. Gruel dir., 2004, p. 293).

La logique de cette interprétation serait d'attribuer à ces peuples, maîtres du métal et de la monnaie d'or dans leur région – quelle qu'ait pu être, selon les époques, la place de leurs relations mutuelles sur une gamme allant de l'égalité et de l'indépendance à une hiérarchie plus ou moins accentuée (fig. 7) –, une dévotion commune envers un dieu auquel ils donnaient un seul et même nom. Ce nom et ce « surnom », *Mars Mullo*, « dieu des tas », ou plutôt « dieu

des haldes », faisait allusion à un trait dominant (fig. 8) de la transformation du paysage opérée lors de la mise au jour et de l'exploitation de cette marque de richesse qui était aussi signe d'influence et de prestige : l'or. En protégeant ces haldes, le Mars armoricain avait fait à ces peuples, en tout cas à leurs dirigeants, un don pour lequel ils lui rendaient grâce en proclamant son épiclese et en lui consacrant les *fana* construits en son honneur.

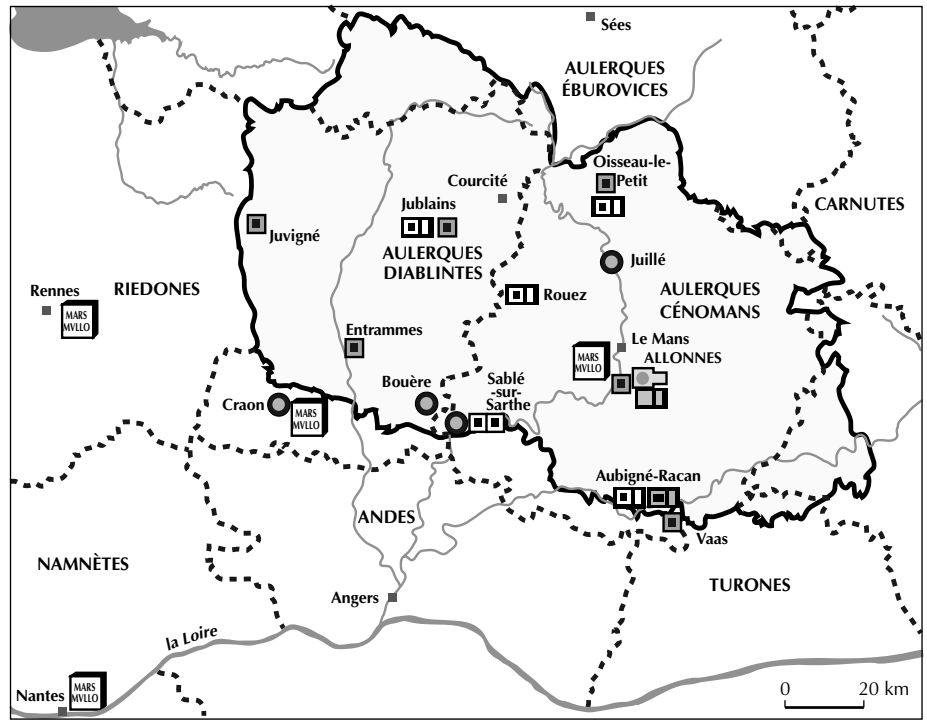


Fig. 7 – Les cités des Aulerques Cénomans et des Aulerques Diablintes (d'après V. Brouquier-Reddé, K. Gruel dir., 2004, p. 294).

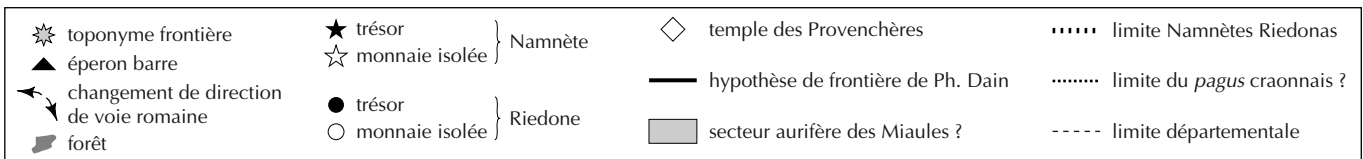
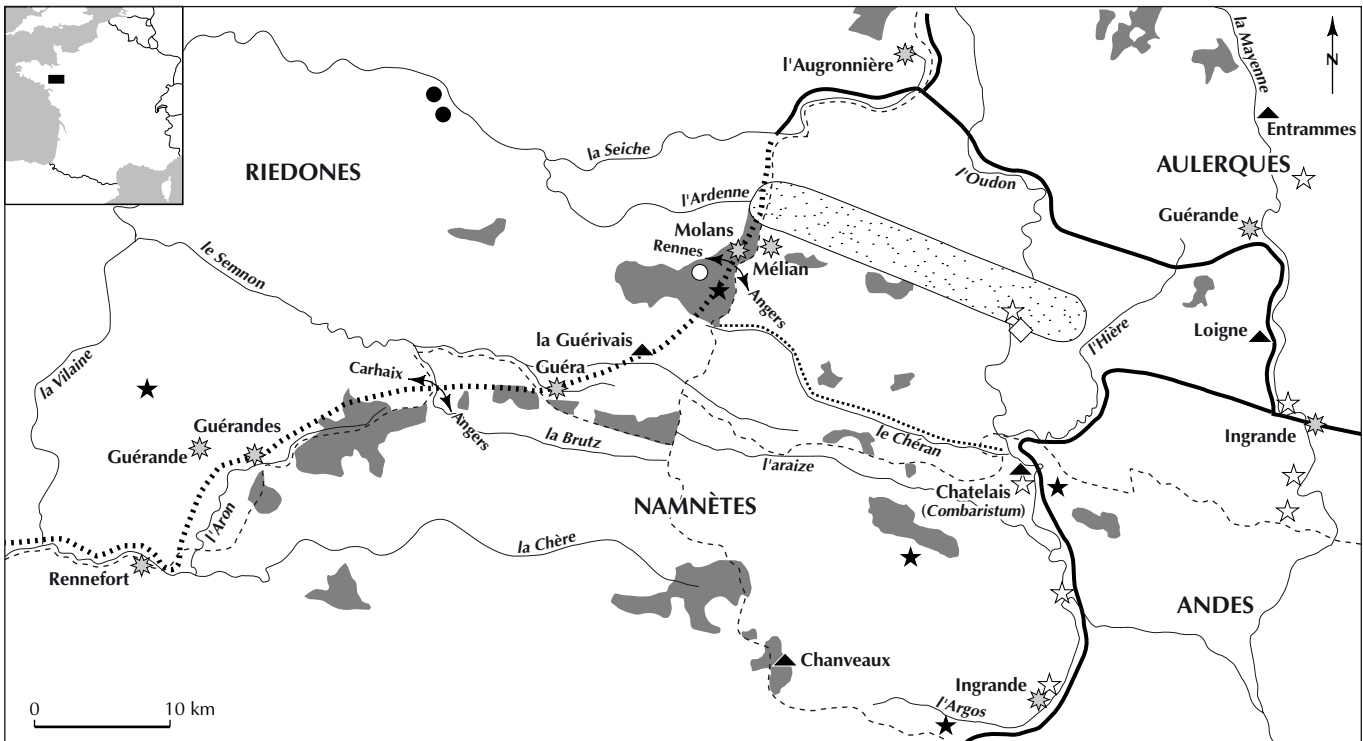
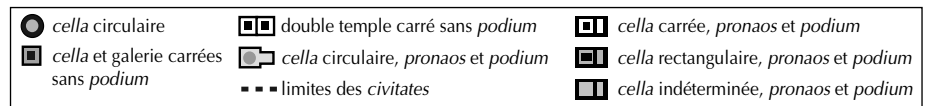


Fig. 8 – Le pagus du Craonnais (d'après J.-C. Meuret, 1993, p. 181).

Franchissons un dernier pas, sur le mode de l'hypothèse. À Rennes, l'épigraphie fait connaître à côté de *Mars Mullo* un *Mars Vicinnus*, d'où la rivière *Vicinonia*, la Vilaine, tire très probablement son nom. Cette rivière est éminemment aurifère: *Vicinnus* pourrait ainsi être à *Mullo* ce qu'**Argantorate* est à *Argantomagos*, et l'or alluvionnaire à l'or en roche.

Les maîtres de l'or n'auraient-ils pas également donné le nom du dieu à la région concernée ? À moins que celle-

ci n'ait été nommée « région des tas », avant même que ce nom n'ait été donné au dieu. Il nous paraît en tout cas aussi plausible de dériver le mot « Miaules » de *Mullo* que de *metalla*, « les mines », comme on l'a parfois proposé. La chaîne unissant « Miaules » à *Mullo* serait parallèle à celle qui conduit de *Vicinnus* à Vilaine. Comme celle de l'orpillage à *Vicinnus*, la zone des mines d'or appartiendrait à *Mullo*.

BIBLIOGRAPHIE

ABASCAL J. M.

1994 : *Los Nombres personales en las inscripciones latinas de Hispania*, Murcia, Universidad de Murcia.

ABRAHAM P.

1997 : « Mines et métallurgies antiques de la région du Kaymar (nord-ouest de l'Aveyron) », *Pallas (Mélanges Claude Domergue)*, 46, p. 239-250.

2000 : « Les mines d'argent antiques et médiévales du district minier de Kaymar (nord-ouest de l'Aveyron) », in DOMERGUE C., LEROY M. (DIR.), « Dossier : Mines et métallurgies en Gaule : recherches récentes », *Gallia*, 57, p. 123-127.

ADAMS J. N.

2003 : *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

AUBIN G.

1994 : « Répertoire des séries attribuées aux Cénomans », in BARRANDON J.-N. ET AL., *L'Or gaulois -4- Le Trésor de Cheveanceaux et les monnayages de la façade atlantique*, Paris, CNRS Éditions (coll. Cahiers Ernest-Babelon, 6), p. 249-258.

1999 : « Le monnayage de l'or en Armorique : territoires, peuples, problèmes d'attribution », in CAUJET B. (DIR.), *L'Or dans l'Antiquité : de la mine à l'objet, Actes du colloque de Limoges, 1994*, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 9), p. 409-416.

BAILLY-MAÎTRE M.-C.

2002 : *L'Argent. Du minerai au pouvoir dans la France médiévale*, Paris, Picard.

BARRANDON J.-N. ET AL.

1994 : *L'Or gaulois -4- Le Trésor de Cheveanceaux et les monnayages de la façade atlantique*, Paris, CNRS Éditions (coll. Cahiers Ernest-Babelon, 6).

BERNARDO STEMPEL P. DE

1998 : « Minima Celtica zwischen Sprach- und Kulturgeschichte », in ANREITER P., BARTOSIEWICZ L., JEREM E., MEID W. (DIR.), *Man and the Animal World : Studies in memoriam Sandor Bökönyi*, Budapest, Archeolingua, p. 601-610.

BOUSQUET J.

1971 : « Inscriptions de Rennes », *Gallia*, XXIX, 1, p. 109-122.

BROUQUIER-REDDÉ V., GRUEL K. (DIR.)

2004 : « Le sanctuaire de Mars Mullo chez les Aulerques Cénomans (Allonnes, Sarthe), V^e s. av. J.-C.-IV^e s. apr. J.-C. : état des recherches actuelles », *Gallia*, 61, p. 291-386.

BURILLO MOZOTA F.

1999 : « La plata del Sistema Ibérico y los Celtiberos », in *Studium, Homenaje al Profesor Antonio Gargallo Moya*, Saragosse, Université de Saragosse, p. 95-106.

CARBONELL I MANILS J.

1998 : « A propósito de un nuevo *Carmen latinum epigraphicum* de *Carthago Nova* », *Faventia*, 20/2, p. 129-141.

CARNOY A.

1948 : *Origines des noms des communes en Belgique*, Louvain, éd. Universitas.

CAUJET B.

1994 : « Les sources de l'or », in BARRANDON J.-N. ET AL., *L'Or gaulois -4- Le Trésor de Cheveanceaux et les monnayages de la façade atlantique*, Paris, CNRS Éditions (coll. Cahiers Ernest-Babelon, 6), p. 266-267.

2004 : *L'Or des Celtes du Limousin*, Saint-Léonard-de-Noblat, Culture et Patrimoine en Limousin.

CAUJET B. (DIR.)

1999 : *L'Or dans l'Antiquité : de la mine à l'objet, Actes du colloque de Limoges, 1994*, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 9).

CHAMPÈME L.-M.

1986 : « L'âge du Fer dans le nord des Deux-Sèvres : l'apport des détections aériennes », in DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J. (DIR.), *Actes du VIII^e colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne, Angoulême, 18-20 mai 1984*, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 1), p. 73-76.

CHASTAGNOL A.

1995 (2^e éd.) : « L'organisation du culte impérial dans la cité à la lumière des inscriptions de Rennes », in CHASTAGNOL A. (DIR.), *La Gaule romaine et le droit latin. Recherches sur l'histoire administrative et sur la romanisation des habitants*, Lyon-Paris, De Boccard (coll. *Scripta varia*, 3) [1^{re} éd. 1980].

CHÉNÉ J.

1982 : *Segora, l'antique mansion romaine*, Beaupréau, Imprimerie IPA.

CHILVER G. E. F.

1941 : *Cisalpine Gaul*, Oxford, Clarendon Press.

COLBERT DE BEAULIEU J.-B., FISCHER B.

1998 : *Recueil des inscriptions gauloises -IV- Les Monnaies*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à *Gallia*, 45).

COULON G., HOLMGREN J.

1992 : *L'Indre*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*, 36).

DARDAINE S.

1983 : « La gens *Argentaria* en Hispania », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, XIX/1, p. 5-15.

DELAMARRE X.

2001 : *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, Errance.

DEVISMES P., GUIGUES J.

1969 : *La Prospection minière à la batée dans le Massif armoricain*, Paris, BRGM (coll. Mémoire du BRGM, 71).

DIEUDONNÉ-GLAD N.

1995 : « La métallurgie du fer dans le Berry avant la réduction indirecte », in BENOIT P., FLUZIN P. (DIR.), *Paléoméallurgie du fer et cultures, Actes du symposium international de Belfort-Sévenans, 1990*, Paris, Association pour l'édition et la diffusion des sciences historiques, p. 203-212.

2000 : « L'atelier sidérurgique gallo-romain du Latté à Oulches (Indre) », in DOMERGUE C., LEROY M. (DIR.), « Dossier : Mines et métallurgies en Gaule : recherches récentes », *Gallia*, 57, p. 63-75.

DOMERGUE C.

1998 : « Le minière d'oro della Bessa nella storia delle miniere antiche », in *Archeologia in Piemonte -II- L'Età romana*, Turin, L. Mercado, p. 207-222.

2004 : « Les mines et la production des métaux dans le monde méditerranéen au I^{er} millénaire avant notre ère. Du producteur au consommateur », in LEHOËRFF A. (DIR.), *L'Artisanat métallurgique dans les*

sociétés anciennes en Méditerranée occidentale. Techniques, lieux et formes de production, Rome, École française de Rome (coll. de l'École française de Rome, 332), p. 129-159.

DOMERGUE C. (DIR.)

1993 : *Un centre sidérurgique romain de la Montagne Noire. Le Domaine des Forges*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à la RAN, 27).

**DOMERGUE C., BENQUET L.,
DECOMBEIX P.-M., FABRE J.-M.,
GORQUES A., RICO C., TOLLON F.**

2003 : « La guerre des Gaules et les débuts de la sidérurgie romaine en Montagne Noire », *Pallas*, 63, p. 241-247.

DONDIN-PAYRE M.

1999 : « Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules », in DONDIN-PAYRE M., RAPSÆT-CHARLIER M.-T. (DIR.), *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*, Paris, Publications de la Sorbonne.

DOTTIN G.

1918 (réimpr. 1980) : *La Langue gauloise*, Paris, Klincksieck (réimpr. Genève, Slatkine).

DUMASY F.

1999 : « Argenton-sur-Creuse, Saint-Marcel (Indre) : "Argentomagus" », in BELLET M.-E., CRIBELLIER C., FERDIÈRE A. ET AL. (DIR.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, Paris, Archéa, p. 77-91.

FLUCK P.

2000 : *Sainte-Marie-aux-Mines. Les mines du rêve*, Sainte-Marie-aux-Mines, éd. du Patrimoine minier.

FORESTIER F. H.

1990 : « La mine d'argent de La Rodde (commune Ally, 43) est-elle gallo-romaine ? », *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 70.

FORRER R.

1927 : *Strasbourg/Argentorate préhistorique, gallo-romain et mérovingien*, Strasbourg, Librairie Istra.

GAGÉ J.

1950 : *Huit recherches sur les origines italiennes et romaines*, Paris, De Boccard.

GAMBARI F. M.

1999 : « Premières données sur les *aurifodinae* (mines d'or) protohistoriques

du Piémont (Italie) », in CAUET B. (DIR.), *L'Or dans l'Antiquité : de la mine à l'objet*, Actes du colloque de Limoges, 1994, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à Aquitania, 9), p. 87-92.

GATTIGLIA A., ROSSI M.

1987 : « Pour une histoire de la métallurgie protohistorique et antique dans les Alpes occidentales : la source de l'étude, les gisements, l'exploitation », in *Les Mines et la métallurgie en Gaule et dans les provinces voisines*, Paris, Errance (coll. *Caesarodunum*, 22), p. 275-280.

GOUDINEAU C.

1991 : « Les sanctuaires gaulois : relecture d'inscriptions et de textes », in *Les Sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*, Actes du colloque de Saint-Riquier, 1990, Paris, Errance, p. 250-256.

2002 : *Par Toutatis ! Que reste-t-il de la Gaule ?*, Paris, Seuil.

GRUAT P., PAILLER J.-M., VIDAL M.

À paraître : *Aveyron*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*).

GUYONVARC'H C.-J.

1960 : « Le théonyme gaulois (*Mars*) *Mullo* "aux tas de butin"... », *Ogam*, 12, p. 452-468.

GUYONVARC'H C.-J., LE ROUX F.

2001 (2^e éd.) : *La Civilisation celtique*, Paris, Petite Bibliothèque Payot (1^{re} éd. : Ouest-France, 1990).

HATT J.-J.

1989 : *Mythes et dieux de la Gaule*, Paris, Picard.

1993 : *Argentorate/Strasbourg*, Lyon, PUL.

HIERNARD J., SIMON-HIERNARD D.

1996 : *Les Deux-Sèvres*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*, 79).

HOZ J. DE

2003 : « El léxico minero de Plinio y su posible origen hispano », *Palaeohispanica*, 3, p. 73-100.

HOZ J. DE, MICHELENA L.

1974 : *La Inscripción celtibérica de Botorruta*, Salamanque, Université de Salamanque.

KERN E.

1988 : « Koenigshoffen, le vicus/le faubourg », in *Aux origines de Strasbourg*, Strasbourg, Musées de la ville de Strasbourg.

1994 : « Strasbourg-Koenigshoffen (Bas-Rhin) », in *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Actes du colloque de Bliesbruck-Beinheim/Bitche, 1992, Paris, Errance.

KOCH M.

1987 : « Neue römische Inschriften aus Carthago Nova III », *Madriider Mitteilungen*, 28, p. 127-134.

KRAHE H.

1964 : *Unsere ältesten Flussnamen*, Wiesbaden, Harrassowitz.

KRUTA V.

2000 : « Argent », in *Les Celtes. Histoire et Dictionnaire*, Paris, Robert Laffont (coll. Bouquins), p. 423-424.

LAMBERT P.-Y.

2002 : *Recueil des inscriptions gauloises -II/2- Textes gallo-latins sur instrumentum*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à Gallia, XLV).

2003 (2^e éd.) : *La Langue gauloise. Description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris, Errance.

LANDES C., GOURDIOL R.

1998 : « La Transalpine minière : des monts d'Orb au bassin de Lodève », in SCHNEIDER L., GARCIA D. (DIR.), *Le Lodévois*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*, 34/1), p. 53-56.

LEBEL P.

1953 : « Chronique », *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, IV, p. 192.

LEHRBERGER G.

1995 : « The Gold Deposits of Europe : an Overview of the Possible Metal Sources for Prehistoric Gold Objects », in MORTEANI G., NORTHOVER J.-P. (DIR.), *Prehistoric Gold in Europe. Mines, Metallurgy and Manufacture*, Dordrecht-Boston-Londres, Kluwer Academic Publishers, p. 115-144.

LEJEUNE M.

1972 : « Celtibère et Lépontique », in *Homenaje a Antonio Tovar*, Gredos, Publicaciones de la Universidad de Valladolid, p. 265-271.

1977 : « Une bilingue gauloise-latine à Verceil », in *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, p. 583.

1985 : « Sur les légendes monétaires des Gaulois lixoviens », *Latomus*, 44, p. 271-280.

1988 : *Recueil des inscriptions gauloises -II/1- Textes gallo-étrusques, textes gallo-latins sur*

Pierre, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à *Gallia*, XLV).

LEROUX G., PROVOST A.

1990 : *L'Ille-et-Vilaine*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*, 35).

LEWUILLON S.

1999a : « Le pesant d'or. Dépôts fastueux et trafics barbares », in « Les Fastes des Celtes », *Mémoires de la Société archéologique de Champagne*, 15, Reims (coll. Suppl. au *Bulletin*, 4), p. 427-446.

1999b : « En attendant la monnaie. Torques d'or en Gaule », in CAUUE T B. (DIR.), *L'Or dans l'Antiquité : de la mine à l'objet, Actes du colloque de Limoges, 1994*, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 9), p. 357-398.

2004 : « L'Arcantodan du Capitole. Brennus en Italie et les traditions monétaires », *Latomus*, 63/1, p. 3-21.

LINCKENHELD E.

1936 : « La cité des Triboques », *Annuaire de la Société historique, littéraire et scientifique du Club vosgien*, 4, p. 9-80.

MARICHAL R.

1988 : *Les Graffites de La Graufesenque*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à *Gallia*, XLVII).

MEID W.

1989 : « Münzmeister oder Geldwechsler », *Zur Lesung und Deutung gallischer Inschriften*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck.

MEURET J.-C.

1989a : « Le paysage minier et métallurgique ancien au sud-est de l'Ille-et-Vilaine », *Annales de Bretagne*, 96, 2, p. 145-159.

1989b : « La métallurgie ancienne au sud-est de l'Ille-et-Vilaine », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 66, p. 355-375.

1993 : *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche d'Anjou-Bretagne (des origines au Moyen Âge)*, Laval, Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne (coll. Suppl. à *La Mayenne : archéologie et histoire*, 4).

MICHÁLEK J.

1995 : « Siedlung (Gehöft), Gräber und Flussgoldgewinnung (?) der Latènezeit (LT/B2/C1-2) in Modlešovice bei Strakonice (Südböhmen). Neue Ergrabungen und Ergebnisse », in SCHMOTZ K., ZÁPOTOCKÁ M. (DIR.),

Archäologische Arbeitsgemeinschaft Ostbayern/West- und Südböhmen, 4^e Rencontre, 15-18 juin 1994 (Arge 4), Espelkamp, Marie Leidorf, p. 95-106.

MORASZ J.-G.

1997 : « Contexte géologique et géologique des mines d'argent antiques et médiévales de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) », *Pallas (Mélanges Claude Domergue)*, 46, p. 269-272.

NAVEAU J.

1992 : *La Mayenne*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*, 53).

2000 : « Mullo, un dieu dans l'ouest de la Gaule », *La Mayenne, archéologie et histoire*, 23, p. 3-33.

PAILLER J.-M.

2002 : « Par Bélénos ! La Gaule et nous, de Jules César à Christian Goudineau », *Pallas*, 60, p. 375-380.

2004 : « Platea, le "fer forgé" des Celtibères ? Un clin d'œil de Martial », *Pallas*, 63, p. 365-376.

PERNICKA E. ET AL.

1984 : « Archäometallurgische Untersuchungen in Nordwestanatolien », *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, 31, p. 533-599.

PÉTRY F.

1982 : *Encyclopédie de l'Alsace*, Strasbourg, Publital.

PEYRE C.

1979 : *La Cisalpine gauloise du III^e au I^{er} siècle avant J.-C.*, Paris, Presses de l'École normale supérieure.

2001 : « Documents sur l'organisation publique de l'espace dans la cité gauloise. Le site de Villeneuve-Saint-Germain et la bilingue de Verceil », in *Rites et espace en pays celtique et méditerranéen : étude comparée à partir du village d'Acy-Romance, Actes du colloque de Rome, 1997*, Rome, École française de Rome (coll. de l'École française de Rome, 276), p. 155-206.

PFANDER P., JANS V. (DIR.)

1994 : *Gold in der Schweiz. Auf der Suche nach dem edlem Metall*, Thun, Ott.

POILANE A.

1913 : *Les Mauges d'or*, Cholet, Boux.

1931 : « Les Mauges d'or », *Bulletin de la société des sciences, lettres et beaux-arts de Cholet et de sa région*.

PROVOST M.

1988 : *Le Maine-et-Loire*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*, 49).

REUSS R.

1898 : *L'Alsace au XVII^e siècle, au point de vue géographique, historique, administratif, économique, social, intellectuel et religieux*, Paris, Bouillon.

ROBERT P.-C.

1886 : « Arcantodan gaulois est un nom commun et, suivant toute apparence, le titre d'une magistrature monétaire », *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, 6, p. 14-15.

ROLLIN C.

1730-1738 : *Histoire ancienne des Égyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes et des Perses, des Macédoniens, des Grecs*, Paris, A. Estienne.

ROTHENHOEFFER P.

2003a : « Geschäfte in Germanien », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 143, p. 277-286.

2003b : *Archaeometallurgy in Europe, Proceedings of the International Conference, Milan, 24-26 sept. 2003*, Milan, Associazione italiana di metallurgia, vol. 2, p. 641-648.

2004 : « Das Blei der Germanen », *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 34, p. 423-434.

SANTOS YEGUAS N.

2002 : « La explotación romana del oro de la cuenca del Arganza en el concejo de Allande (Asturias) », *Studia histórica. Historia antigua (La ciudad en el mundo antiguo)*, 20, p. 201-224.

SCHEERS S.

1969 : *Les Monnaies de la Gaule inspirées par la République romaine*, Louvain, Universiteitsbibliotheek.

1977 : *Traité de numismatique celtique. La Gaule Belgique*, Paris, Les Belles Lettres.

SCHMOTZ K., ZÁPOTOCKÁ M. (DIR.)

1995 : *Archäologische Arbeitsgemeinschaft Ostbayern/West- und Südböhmen, 4^e Rencontre, 15-18 juin 1994 (Arge 4)*, Espelkamp, Marie Leidorf.

SILLIÈRES P.

1990 : *Les Voies de communication de l'Hispanie méridionale*, Paris, De Boccard (coll. Publications du Centre Pierre-Paris, 20).

TÉREYGEOL F.

1999 : *Les Mines d'argent carolingiennes de Melle*, Melle, Association des mines d'argent des rois francs.

2000 : « Les mines d'argent carolingiennes de Melle : état de la question », *Cahiers numismatiques*, 144, 37^e année, p. 27-44.

2002 : « Frühmittelalterlicher Bergbau und Silberproduktion von Melle in Frankreich », *Der Anschnitt, Zeitschrift für Kunst und Kultur im Bergbau*, 54, t. 6, p. 253-266.

2003 : « Technique de production et diffusion de l'argent au haut Moyen Âge : l'exemple de Melle », *Techné*, 18, p. 66-73.

TRUEB L. F.

1992 : *Bergbau, Verhüttung, Raffination und Verwendung*, Zurich, Neue Zürcher Zeitung.

UNTERMANN J., BAYER W.

1989 : « Arganto-“Silber” im Keltiberischen », in *Indogermanica Europea*, Graz, Institut für Sprachwissenschaft der Universität (coll.

Grazer Linguistische Monographien, 4), p. 431-450.

VAN ANDRINGA W.

2002 : *La Religion en Gaule romaine. Piété et politique (I^{er}-III^e siècle apr. J.-C.)*, Paris, Errance.

VERNHET A., BÉMONT C.

1993 : « Un nouveau compte de potier de La Graufesenque portant mention de flamme », *Annales de Pégasus*, I, p. 12-14.

1998 : « Le graffite des Nones d'Octobre », *Annales de Pégasus*, II, p. 19-21.

WALDHAUSER J.

1991 : « Daskeltische Goldin “Boiohaemum” », *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 48, p. 11-37.

WEISBERGER G., PERNICKA E.

1995 : « Ore Mining in Prehistoric Europe : an Overview », in MORTEANI G., NORTHOVER J.-P. (DIR.), *Prehistoric Gold in*

Europe. Mines, Metallurgy and Manufacture, Dordrecht-Boston-Londres, Kluwer Academic Publishers, p. 59-182.

WIEGELS R.

2004 : *Silberbarren der römische Kaiserzeit*, Rahden, Marie Leidorf (coll. Freiburger Beiträge zur Archäologie und Geschichte des ersten Jahrtausends, 7).

WUILLEUMIER P.

1963 : *Supplément au Recueil des inscriptions latines des Trois Gaules*, Paris, CNRS Éditions.

YOUNG W. J.

1972 : « The Fabulous Gold of the Pactolus Valley », *Boston Museum Bulletin*, 70, n° 359, p. 5-13.

ZEHNER M.

1998 : *Le Haut-Rhin*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*, 68).